



2011-2012
Annual Report

Department of
Finance

2011-2012
Rapport annuel

Ministère des
Finances

2011-2012 Annual Report

Published by:

**Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada**
<http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp>

November 2012

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-355-4

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2011-2012

Publié par :

**Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada**
<http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp>

Novembre 2012

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-355-4

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2011, to March 31, 2012.

Respectfully submitted,

Blaine Higgs
Minister

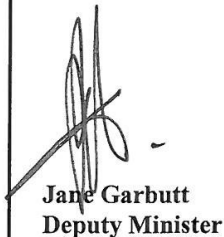


Blaine Higgs
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2011-2012.

Respectfully submitted,



Jane Garbutt
Deputy Minister

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Blaine Higgs



Blaine Higgs
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureuse de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2011-2012.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

La sous-ministre,



Jane Garbutt

Table of Contents

Mission Statement	1
Introduction	2
Year in Review	5
Performance Measurement Indicators	14
• Goal 1 – Fiscal	14
• Goal 2 – Credit Rating	15
Legislation	16
Organizational Chart	20
Expenditure Status Report by Program / Primary	21
Communications Services	22
Corporate Services Division	23
• Financial Services Branch	23
• Human Resources Branch	24
• Information Management and Technology Branch	27
• Policy and Planning Branch	28
• Continuous Improvement Unit	31
Fiscal Policy Division	32
• Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations Branch	33
• Fiscal Policy and Economics Branch	35
Office of Budget and Financial Affairs	37
• Budget and Expenditure Monitoring	37
• Board of Management Operations	38

Table des matières

Énoncé de mission	1
Introduction	2
Bilan de l'année	5
Indicateurs de mesure du rendement	14
• Objectif 1 – Gestion financière	14
• Objectif 2 – Cote de solvabilité	15
Lois	16
Organigramme	20
État des dépenses par poste budgétaire	21
Service des communications	22
Division des services généraux	23
• Direction des services financiers	23
• Direction des ressources humaines	24
• Direction de la gestion de l'information et de la technologie	27
• Direction des politiques et de la planification	28
• Unité de l'amélioration continue	31
Division de la politique fiscale	32
• Direction des relations fédérales-provinciales, finances et statistiques	33
• Direction de la politique fiscale et économique	35
Bureau du budget et des affaires financières	37
• Budget et suivi des dépenses	37
• Activités du Conseil de gestion	38

Treasury Division	39
• Capital Markets Branch	39
• Banking and Cash Management Branch.....	40
Revenue and Taxation Division	42
• Tax Policy Branch	42
• Office of the Tax Commissioner	44
• Audit and Investigation Services	44
• Table 1 – Audit and Investigation Services...	46
• Program Delivery Branch	47
• Account Management	47
• Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis.....	50
• Table 2 – Account Management.....	52
• PATS Renewal Initiative	54
New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation	56
• Responsible Gaming	57
• Casino Gaming	58
• Atlantic Lottery Corporation	59
• First Nations	59
Office of the Comptroller	60
• Comptroller	60
• Administrative Services.....	61
• Accounting Services	61
• Audit and Consulting Services	63
Notes	66

Division de la trésorerie	39
• Direction des marchés financiers	39
• Direction de la gestion bancaire et de la trésorerie	40
Division du revenu et de l'impôt	42
• Direction de la politique de l'impôt	42
• Bureau du commissaire de l'impôt	44
• Services de vérification et d'enquête.....	44
• Tableau 1 – Services de vérification et d'enquête	46
• Direction de la prestation des programmes	47
• Gestion des comptes	47
• Paiements et remboursements d'impôt et Analyse financière	50
• Tableau 2 – Gestion des comptes	53
• Initiative de renouvellement du système PATS	54
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	56
• Jeu responsable	57
• Jeux de casino	58
• Société des loteries de l'Atlantique.....	59
• Premières Nations	59
Bureau du contrôleur	60
• Contrôleur	60
• Services administratifs	61
• Services de comptabilité	61
• Services de vérification et de consultation	63
Notes	66

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment, and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie et efficacité.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes, Harmonized Sales Tax, tobacco taxes, gasoline and motive fuel taxes, property taxes, fiscal Equalization payments, Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and to assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenues and expenditures. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licences et de permis et les revenus des jeux de hasard.

La responsabilité du Ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le Ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses attendues afin d'établir les perspectives financières. Le Ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs du gouvernement en matière de politique fiscale et pour garantir que les recettes suffisent à financer les priorités du gouvernement.

Le Ministère exerce également d'autres activités qui influent sur les recettes et les dépenses du gouvernement provincial. Ses fonctions de trésorerie consistent notamment à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie quotidiens du gouvernement; à administrer les ententes bancaires du gouvernement; à gérer la dette provinciale et à veiller au placement du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le volet des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créance et au service de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments), and a reduced cost of borrowing related to the Province's credit rating.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which together comprised approximately 37 per cent of the Province's revenue in fiscal 2011-2012. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the federal Department of Finance.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

The department fulfills a key role with respect to the annual budget process, which includes coordinating pre-budget public consultations, preparing the budget speech and working with the Management Board in preparing the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the Legislative Assembly.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of Cabinet ministers responsible for the financial management of government.

Le volet des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette provinciale (placements du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt attribuable à la cote de solvabilité du gouvernement provincial.

Les relations fédérales-provinciales influent aussi sur les recettes provinciales. Le Ministère participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales et fournit des conseils au gouvernement sur les transferts en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, lesquels ont représenté environ 37 % des recettes du gouvernement provincial au cours de l'exercice 2011-2012. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec les autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec le ministère fédéral des Finances.

Dans l'équation recettes-dépenses, le volet des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant une période ou un exercice donné. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

Le Ministère joue un rôle clé dans le processus budgétaire annuel, ce qui comprend la coordination des consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal en collaboration avec le Bureau de gestion du gouvernement. Le budget principal expose le plan financier général pour l'année et renferme les précisions des affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Une fois le budget approuvé, le Ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les recettes qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et gérées au moyen de mesures appropriées.

Le Ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé de ministres et qui est responsable de la gestion financière du gouvernement.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities during 2011-2012, the department employed up to 205 individuals on a full-time, casual or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

This annual report highlights activities and operations for 2011-2012 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Le Ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2011-2012, le Ministère a eu recours à 205 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du Ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et les opérations de 2011-2012, et fournit des renseignements sur le mandat du Ministère, sur le contexte dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

During fiscal 2011-2012, the work performed by the Department of Finance was dominated by the directions set out in the 2011-2012 Provincial Budget.

This was the first budget delivered by the new Government and in an effort to provide a strong foundation upon which to ensure responsible fiscal management, it outlined significant measures to achieve the following:

- about \$220 million in spending restraint and program efficiencies;
- more than \$100 million in revenue measures, including changes to income taxes, tobacco and fuel taxes and net income from the NB Liquor Corporation, and
- an improvement in revenue projections in the order of \$220 million related to the projected net income of the New Brunswick Electric Finance Corporation, improved economic data and new federal estimates.

The estimated deficit as a result of these measures was projected at \$448.8 million for 2011-2012, which represented a significant reduction from what had been projected in the previous fiscal year. The net debt was projected to increase by \$630.3 million or about half the amount of the previous fiscal year.

To support these budget objectives, the department provided critical support with respect to a number of important government initiatives, including government renewal, new legislation, and public engagement. In addition, the department was instrumental in monitoring the progress of the provincial economy, managing provincial debt, introducing important revenue measures, preparing the Province's financial statements, and administering the government's policies in the areas of gaming, all of which contributed towards the delivery of a new provincial budget.

Bilan de l'année

Le travail effectué par le ministère des Finances au cours de l'exercice 2011-2012 a été dominé par les orientations établies dans le budget provincial de 2011-2012.

Il s'agissait du premier budget déposé par le nouveau gouvernement et, dans un effort pour jeter de solides bases sur lesquelles assurer une gestion financière responsable, on y énonçait d'importantes mesures destinées à atteindre les objectifs suivants :

- environ 220 millions de dollars en mesures de restriction des dépenses et d'économies de programmes;
- plus de 100 millions de dollars en mesures productrices de recettes, y compris des changements à l'impôt sur le revenu, aux taxes sur le tabac et les carburants et aux recettes nettes provenant de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick;
- une majoration des projections de recettes de l'ordre de 220 millions de dollars découlant des recettes nettes prévues de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick, de données économiques améliorées et de nouvelles estimations fédérales.

Le déficit prévu à la suite de ces mesures était estimé à 448,8 millions de dollars pour 2011-2012, ce qui représente une baisse considérable par rapport à ce qui avait été prévu au cours de l'exercice précédent. La dette nette prévue devait augmenter de 630,3 millions de dollars, soit à peu près la moitié du montant de l'exercice précédent.

Pour aider à atteindre ces objectifs budgétaires, le Ministère a offert un soutien crucial en ce qui a trait à un certain nombre d'initiatives gouvernementales importantes, dont le renouvellement du gouvernement, l'adoption de nouvelles lois et l'engagement public. De plus, le Ministère a joué un rôle important dans la surveillance de l'évolution de l'économie de la province, la gestion de la dette provinciale, l'adoption des mesures productrices de recettes, la préparation des états financiers du gouvernement et l'administration des politiques gouvernementales relatives aux jeux de hasard, activités qui ont toutes contribué au dépôt d'un nouveau budget provincial.

Government Renewal

Shortly following the budget's release, a structural review was initiated through the newly formed Government Renewal Office. By late spring 2011, a number of key functional areas within government had been identified for study. Since many of these areas extended across multiple departments, a horizontal approach to the reviews was adopted. As a result, departments worked collaboratively to identify opportunities to enable government to deliver programs and services more efficiently.

The Department of Finance was heavily involved in this exercise and made important contributions to reviews performed in the following areas:

- review of office space;
- inspections and enforcement, and
- opportunities for inter-jurisdictional cooperation.

The department also assumed the lead role with respect to the horizontal policy reviews in three additional areas:

- government procurement;
- the collection of receivables, and
- the acquisition, management and disposal of Crown assets.

By late fall 2011 work on these projects was completed with the submission of detailed reports to the Government Renewal Office.

A comprehensive internal review was also performed by the department with respect to how core programs and services are delivered. Through the use of performance improvement techniques, the department was able to identify substantial cost savings through administrative efficiencies, as well as opportunities for generating new revenues.

The department also played a prominent role in the establishment of the Office of Strategy Management through its strong support in the development of key deliverables such as the GNB Strategy Map and Balanced Scorecard. Furthermore, lean six sigma principles and a departmental balanced scorecard were introduced.

Renouvellement du gouvernement

Peu après la publication du budget, un examen structurel a été entamé par l'intermédiaire du nouveau Bureau de renouvellement du gouvernement. Vers la fin du printemps 2011, celui-ci avait cerné, pour étude, un certain nombre de secteurs fonctionnels clés du gouvernement. Comme plusieurs de ces secteurs touchaient plusieurs ministères, une approche horizontale a été adoptée pour les examiner. Les ministères ont ainsi été appelés à collaborer pour trouver des moyens d'offrir les programmes et les services gouvernementaux de façon plus efficiente.

Le ministère des Finances a participé activement à cet exercice et fait d'importantes contributions aux examens effectués dans les secteurs suivants :

- examen de l'aménagement des bureaux;
- inspections et exécution;
- possibilités de coopération intergouvernementale.

Le Ministère a également joué un rôle de premier plan en ce qui concerne l'examen horizontal des politiques dans trois autres secteurs :

- les marchés publics;
- le recouvrement des comptes débiteurs;
- l'acquisition, la gestion et l'aliénation des biens de la Couronne.

Ce travail s'est terminé vers la fin de l'automne 2011 par la présentation de rapports détaillés au Bureau de renouvellement du gouvernement.

Le Ministère a également effectué un examen interne exhaustif de la façon dont les programmes et services de base sont offerts. À l'aide de techniques d'amélioration du rendement, il a pu cerner d'importantes économies de coûts découlant d'une meilleure efficacité administrative, ainsi que des possibilités de production de nouvelles recettes.

Le Ministère a aussi joué un rôle de premier plan dans l'établissement du Bureau de la gestion stratégique en appuyant fortement l'élaboration de livrables clés tels que le schéma stratégique et le tableau de bord équilibré du GNB. De plus, les principes Lean Six Sigma et un tableau de bord équilibré ont été adoptés pour le Ministère.

Government Restructuring

Structural reorganization was undertaken in the department on November 18th, following an announcement by the Premier. The budgeting functions formerly performed in the Department of Finance were transferred to the newly created Management Board within the Executive Council Office.

Legislation

The first session of New Brunswick's 57th legislative assembly, which concluded on June 10th, 2011, featured the adoption of five bills introduced by the Department of Finance.

They included amendments to the *New Brunswick Income Tax Act*, the *Tobacco Tax Act*, and the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* and the introduction of the *Loan Act 2011* and the *Appropriations Act 2011-2012*.

The second session of the 57th legislative session opened on November 23rd and a Capital Budget was tabled, which provided total funding of \$948 million, with more than half being related to the cost of the Route 1 Gateway project approved prior to October 2010.

The remainder of capital spending was estimated at \$404 million, with funding for new projects in 2012-2013 set at \$24 million, down from \$42 million in new spending in 2011-2012. Also included in this budget was a blueprint for spending in the following two fiscal years. This represented a significant effort on the part of finance staff as it was the first time that a capital budget which included a multi-year plan had ever been released,

The session concluded on December 21st, following the passage of two bills for the department, which included an *Act to Amend the Real Property Tax Act* and *Supplementary Appropriations Act 2010-2011(2)*.

Restructuration du gouvernement

Suite à l'annonce faite par le premier ministre, un remaniement structurel a été entrepris dans le ministère en date du 18 novembre. Les fonctions de budgétisation exercées auparavant par le ministère des Finances ont été transférées au Bureau de gestion du gouvernement nouvellement créé au sein du Bureau du conseil exécutif.

Lois

La première session de la 57^e législature du Nouveau-Brunswick, qui s'est terminée le 10 juin 2011, a été marquée par l'adoption de cinq projets de loi déposés par le ministère des Finances.

Ces projets de loi comprenaient des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, à la *Loi de la taxe sur le tabac* et à la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, ainsi que le dépôt de la *Loi sur les emprunts de 2011* et de la *Loi de 2011-2012 portant affectation de crédits*.

La deuxième session de la 57^e législature s'est ouverte le 23 novembre et un budget d'immobilisations a été déposé, qui prévoit un financement total de 948 millions de dollars, dont plus de la moitié sont liés au coût du projet de porte d'entrée de la Route 1, approuvé avant octobre 2010.

Le reste des dépenses en capital a été estimé à 404 millions de dollars, le financement de nouveaux projets en 2012-2013 s'établissant à 24 millions, une baisse par rapport aux 42 millions de nouvelles dépenses de 2011-2012. Ce budget comprenait également un plan directeur pour les dépenses à engager au cours des deux prochains exercices financiers. Ce plan directeur a représenté un effort considérable de la part du personnel du Ministère, car c'était la toute première fois qu'un budget d'immobilisations avec un plan pluriannuel était déposé.

La session s'est terminée le 21 décembre, après l'adoption de deux projets de loi pour le Ministère, soit la *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier* et la *Loi supplémentaire de 2010-2011 (2) portant affectation de crédits*.

Public Engagement

As an integral part of the department's efforts to carry out its mandate, extensive consultations were undertaken during fiscal 2011-2012 to solicit public input into the government's plan to balance its books by the end of 2014-2015.

To more effectively manage this process, the department unveiled the Taxpayers First website. In addition to providing information on the fiscal challenges facing the province, this site was designed to provide the public with a direct channel for obtaining accurate information, as well as make suggestions on subjects such as Government Renewal and the Province's fiscal challenges.

To further increase citizen engagement, transparency and accountability, significant contributions were made by departmental staff to implement regular quarterly economic and fiscal updates. This commitment was fulfilled in fiscal 2011-2012, along with the provision of additional details in the form of departmental spending reports, which provide a grading system to indicate whether each department is on budget.

Input from New Brunswickers was also obtained through a series of pre-budget consultations, which were coordinated by department staff in 10 communities across the province, beginning on January 16th, 2012.

Provincial Economy

The budget deficit targets set out in the 2011-2012 Budget relied heavily on the continuous monitoring and reporting by the department of how the NB economy was performing.

With major investments being made in such projects as the expansion of the potash mine, and the Point Lepreau refurbishment, combined with modest growth in manufacturing due to improving economic conditions in the U.S., there were positive signs of recovery during early fiscal 2011-2012. Unfortunately, the level of economic gains from these projects was off-set by declines anticipated in public sector stimulus and investment spending. This combined with the weakness in the labour market for 2012 created serious impediments to real economic

Engagement public

Dans le cadre des efforts déployés pour s'acquitter de son mandat, le Ministère a entrepris en 2011-2012 de vastes consultations afin de solliciter l'avis du public concernant l'intention du gouvernement d'équilibrer le budget à la fin de 2014-2015.

Afin de mieux gérer ce processus, le Ministère a dévoilé le site Web Les contribuables d'abord. En plus de fournir des renseignements sur les défis financiers que la province a à relever, ce site Web donne au public un moyen direct pour obtenir de l'information précise et pour faire des suggestions sur des sujets tels que le renouvellement du gouvernement et les défis financiers de la province.

Pour accroître encore plus la participation des citoyens, la transparence et la reddition de comptes, le personnel du Ministère a grandement contribué à la réalisation de mises à jour économiques et financières trimestrielles. Cet engagement a été rempli en 2011-2012, de même que la fourniture de détails complémentaires sous forme de rapports de dépenses des ministères, lesquels permettent d'indiquer, grâce à un système de notation, si chaque ministère respecte son budget.

Les commentaires et suggestions du public ont également été recueillis lors d'une série de consultations prébudgétaires, qui ont été coordonnées par le personnel du Ministère dans dix collectivités de la province, à partir du 16 janvier 2012.

Économie provinciale

Les cibles fixées dans le budget de 2011-2012 en ce qui concerne le déficit budgétaire reposaient en grande partie sur la surveillance continue, par le Ministère, de la situation économique du Nouveau-Brunswick ainsi que sur la production de rapports connexes.

Des signes positifs de rétablissement ont été observés dès le début de l'exercice 2011-2012, grâce aux investissements majeurs faits dans des projets tels que l'expansion de la mine de potasse et la remise à neuf de Point Lepreau, combinés à une modeste croissance dans le secteur de la fabrication attribuable à l'amélioration de la conjoncture économique aux États-Unis. Malheureusement, les gains économiques réalisés grâce à ces projets ont été contrebalancés par la baisse prévue des dépenses de stimulation et d'investissement du secteur public. Cette baisse, alliée

growth. Statistics Canada's preliminary estimate of real GDP growth for 2011 was 0.1%.

Public Accounts 2011-2012

On August 14th, 2012, the department released the annual audited financial statements, which indicated that, for the fiscal year 2011-2012, the annual deficit was \$260.6 million. This is \$188.2 million less than the budgeted deficit of \$448.8 million. The primary contributing factors were higher revenues due to solid results for NB Power and higher conditional grant revenue, combined with lower expenses due to decreased spending throughout government, despite higher than budgeted costs associated with the March 2012 flooding and pension expense.

The statements also revealed that the Province's net debt grew by \$430.1 million to approximately \$10.0 billion. The primary contributors to the increase were the annual deficit of \$260.6 million and the net expense of \$162.8 million for capital assets of highways, hospitals, schools and other buildings.

The release of the financial statements on August 14th represents an important achievement towards the fulfillment of a key commitment of Government that the Auditor General produce a special report on the Province's finances 60 days before each fixed election. The department has adopted a plan that will enable an earlier release date for the Province's financial statements during each of the years beginning in 2011 and ending in 2014, until a final release date of July 24 is achieved.

Credit Ratings

During 2011-2012, three credit rating agencies assessed the Province's performance. In June 2011, ratings were released by both Dominion Bond Rating Service (DBRS) and Standard and Poor's. A credit rating of A (high), with a continuing stable trend, was confirmed by DBRS, while Standard and Poor's held its rating of New Brunswick's credit to the same AA- level assessed in 2010, with a continued negative outlook.

à la faiblesse du marché du travail pour 2012, a grandement nu à une réelle croissance économique. Selon les estimations préliminaires de Statistique Canada, la croissance de notre PIB réel a été de 0,1 %.

Comptes publics 2011-2012

Le 14 août 2012, le Ministère a publié les états financiers annuels vérifiés, qui indiquaient que, pour l'exercice 2011-2012, le déficit annuel était de 260,6 millions de dollars, soit 188,2 millions de moins que le déficit prévu de 448,8 millions. Les principaux facteurs ayant contribué à cette baisse étaient une augmentation des recettes, attribuable aux solides résultats obtenus par Énergie NB, et une augmentation des recettes découlant des subventions conditionnelles, combinée à une diminution des dépenses par suite des compressions pratiquées à l'échelle du gouvernement, en dépit des coûts supérieurs aux prévisions, associés aux inondations de mars 2012 et aux charges de retraite.

Les états financiers ont également révélé que la dette nette provinciale a augmenté de 430,1 millions de dollars, pour se situer à environ 10 milliards. Cette augmentation est surtout due au déficit annuel de 260,6 millions de dollars et à des dépenses nettes en immobilisations de 162,8 millions pour les routes, les hôpitaux, les écoles et autres bâtiments.

La publication des états financiers, le 14 août, représente une réalisation importante pour le gouvernement en ce qui a trait à l'engagement selon lequel le vérificateur général produit un rapport spécial sur les finances de la province 60 jours avant chaque élection à date fixe. Le Ministère a adopté un plan qui lui permettra de publier les états financiers de la province plus tôt au cours de chacun des exercices entre 2011 et 2014, jusqu'à ce que soit atteinte une date finale de publication du 24 juillet.

Cotes de solvabilité

En 2011-2012, trois agences de notation ont évalué la performance de la province. Deux notations ont été publiées en juin 2011, celle de la Dominion Bond Rating Service (DBRS) et celle de Standard and Poor's. La DBRS confirmait notre cote de A (élevée), avec une tendance continue à la stabilité, tandis que le Standard and Poor's maintenait notre cote de AA-, attribuée en 2010, avec des perspectives négatives continues.

In November 2011, Moody's Investors Service affirmed the Province's credit rating at Aa2, with a stable credit outlook. With these ratings, New Brunswick continued to maintain the highest overall credit rating east of Ontario.

Subsequent to year end, Standard and Poor's Rating Services downgraded the Province from AA- with a negative outlook to A+ with a stable outlook. This action was partially as a result of high tax-supported debt and longer-term demographic trends. The Province is now tied with Quebec for the highest overall provincial credit rating east of Ontario.

Protecting Pensions

Largely as a result of increased life spans and a return to a lower rate of return environment, long-term sustainability became serious concerns for both public and private pension plans. To ensure that pensions are secure and will be there for all employees at the time of retirement, a comprehensive review of public and private pension plans was initiated with the launch in fiscal 2011-2012 of a three-member Task Force on Protecting Pensions. The Department provided support to the task force in its pursuit of the government's objective to ensure sustainability, affordability and security of the pension plans on a long-term basis.

Revenue and Taxation

A major component of the government's strategy to address the budget shortfall was initiated during fiscal 2011-2012 through the introduction of a number of specific and targeted revenue measures.

In addition to the amendments to the *New Brunswick Income Tax Act*, *Tobacco Tax Act*, and *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, introduced immediately following the tabling of the 2011-2012 Budget, the department participated in a comprehensive study focusing on three major areas, which included:

En novembre 2011, l'agence Moody's Investors Service affirmait notre cote de Aa2, avec des perspectives de crédit stables. Avec ces cotes, le Nouveau-Brunswick continue d'afficher la plus haute cote de solvabilité globale à l'est de l'Ontario.

Après la fin de l'exercice, la notation de l'agence Standard and Poor's Rating Service pour la province a été ramenée de A+ à AA- avec des perspectives stables, en partie en raison du niveau élevé de la dette financée par les recettes fiscales et des tendances démographiques à long terme. Le Nouveau-Brunswick est maintenant à égalité avec le Québec pour ce qui est de la cote provinciale de solvabilité globale la plus élevée à l'est de l'Ontario.

Protection des régimes de retraite

C'est en grande partie à cause de l'augmentation de l'espérance de vie et du retour à un régime dont le taux de rendement est moins élevé que la viabilité à long terme des régimes de retraite publics et privés est devenue une question très préoccupante. Afin de garantir que les régimes de retraite sont sûrs et qu'ils seront là pour tous les employés au moment de leur retraite, le gouvernement a entamé un examen en profondeur des régimes de retraite publics et privés en mettant sur pied, en 2011-2012, un groupe de travail sur la protection des régimes de retraite, qui se compose de trois membres. Le Ministère a offert à ce groupe son appui afin de l'aider à atteindre l'objectif du gouvernement : assurer la viabilité, l'abordabilité et la sécurité à long terme des régimes de retraite.

Recettes, taxes et impôts

Une importante partie de la stratégie que le gouvernement a mise en place pour combler l'insuffisance budgétaire a été lancée en 2011-2012 lorsqu'une série de mesures précises et ciblées ont été adoptées pour engendrer des recettes.

Outre les modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, à la *Loi de la taxe sur le tabac* et à la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, apportées immédiatement après le dépôt du budget de 2011-2012, le Ministère a participé à une étude exhaustive portant sur trois grands secteurs, à savoir :

- the property assessment and taxation system;
- the delivery of regional services, and
- municipal funding arrangements.

Information compiled throughout this study, combined with public input obtained during extensive consultations conducted between February and June 2011, provided the essential basis for moving forward with a plan to improve the property tax system. It also served as a foundation for amendments to the *Real Property Tax Act* to achieve property tax relief for seniors in the form of a property tax deferral program.

These amendments provide the legislative framework required to allow seniors aged 65 and older, including those experiencing financial hardship, to apply to defer their annual increases in property taxes.

The department also conducted extensive reviews of its practices with respect to two other areas of responsibility. Firstly, through the lead efforts of the Office of the Comptroller, opportunities for improving the collection of receivables were identified. In particular, changes were introduced which expanded the Canada Revenue Agency Set-off Program beyond the student loans program.

Secondly, in keeping with the Government's fees policy of conducting regular reviews to ensure that, wherever possible, fees achieve cost recovery for programs and services, the department undertook a comprehensive review of its entire fees schedule. As a result of this review, the fees charged in several program areas were adjusted to new levels, which will serve to generate incremental new revenues of approximately \$520,000.

The details of these fee adjustments were included in the Annual Report on Fees, filed with the Clerk of the Legislative Assembly in accordance with the *Fees Act*, by the finance minister on January 31, 2012.

- le système d'évaluation et d'imposition foncières;
- la prestation des services régionaux;
- les ententes de financement des municipalités.

Les renseignements recueillis au cours de cette étude, combinés aux commentaires et aux suggestions formulés par le public lors de vastes consultations menées entre février et juin 2011, ont servi de base à l'élaboration d'un plan visant à améliorer le système d'impôt foncier. Ils ont également servi de fondement aux modifications proposées à la *Loi sur l'impôt foncier* en vue d'accorder un allègement fiscal aux personnes âgées sous forme d'un programme de report de l'impôt foncier.

Ces modifications constituent le cadre législatif requis pour permettre aux personnes de 65 ans et plus, y compris celles qui sont aux prises avec des difficultés financières, de demander le report de leurs augmentations annuelles de l'impôt foncier.

Le Ministère a également procédé à un examen approfondi de ses pratiques dans deux autres secteurs de responsabilité. En premier lieu, avec l'aide du Bureau du contrôleur, nous avons cerné des possibilités d'amélioration en ce qui a trait au recouvrement des comptes débiteurs. En particulier, des changements ont été apportés afin d'étendre le Programme de compensation de dettes de l'Agence du revenu du Canada au-delà du programme de prêts aux étudiants.

En second lieu, conformément à la politique sur les droits à percevoir du gouvernement selon laquelle des examens réguliers sont effectués afin de s'assurer que les droits perçus permettent, dans la mesure du possible, de recouvrer le coût des programmes et des services, le Ministère a entrepris un examen exhaustif de son barème de droits. Par suite de cet examen, les droits perçus dans plusieurs secteurs de programme ont été rajustés à de nouveaux niveaux, ce qui permettra d'engendrer des recettes supplémentaires d'environ 520 000 dollars.

Les détails de ces rajustements de droits sont compris dans le Rapport annuel sur les droits, qui a été déposé par le ministre des Finances, le 31 janvier 2012, auprès du greffier de l'Assemblée législative conformément à la *Loi sur les droits à percevoir*.

Gaming

During fiscal 2011-2012, the department continued to provide management expertise through the New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation with respect to the casino service provider agreement with a private third party (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) for the operation of *Casino New Brunswick*. Launched in May 2010, this casino provides gaming within a destination casino complex (casino, hotel, entertainment/convention centre), located in Moncton.

In addition, the department continued to provide support to the Atlantic Lotteries Corporation (ALC) with respect to its operations in New Brunswick in the areas of traditional lotteries and the video lottery program, while providing direction and advice on gaming policy.

Budget 2012-2013

Finance staff made significant contributions to the 2012-2013 budget, which was released on March 27, 2012. This budget contained both additional revenue and spending measures to further address the fiscal situation of the province.

As a result of cost and efficiency improvements identified through various Government Renewal initiatives, spending was projected to decrease 1.3%, representing a reduction of approximately \$226 million from initially projected spending levels, while revenues were projected to grow by 5.2 per cent from 2011-2012 revised estimates. The factors contributing to this growth include various measures across government totalling approximately \$100 million, as well as an additional extraordinary capital revenue relating to the federal government contribution to the Route 1 Gateway Project.

This budget anticipates a further reduction in the deficit to \$183 million, representing a substantial improvement in comparison to the \$448 million deficit originally projected for 2011-2012.

Jeux de hasard

En 2011-2012, le Ministère a continué d'assurer une expertise en matière de gestion par l'intermédiaire de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick relativement à l'entente de prestation de services de casino conclue avec une tierce partie privée (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) pour l'exploitation du *Casino Nouveau-Brunswick*. Inauguré en mai 2010, ce casino offre des possibilités de jeu dans un complexe de destination casino (casino, hôtel, centre de divertissement et de congrès), situé à Moncton.

De plus, le Ministère a continué d'offrir un soutien à la Société des loteries de l'Atlantique en ce qui a trait à ses activités au Nouveau-Brunswick dans le domaine des loteries traditionnelles et du programme de loterie vidéo, tout en fournissant orientation et conseils sur la politique en matière de jeu.

Budget de 2012-2013

Le personnel du Ministère a largement contribué à l'établissement du budget de 2012-2013, qui a été déposé le 27 mars 2012. Ce budget comprend d'autres mesures visant à augmenter les revenus et à réduire les dépenses afin de redresser la situation financière de la province.

Par suite des initiatives de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité mises en place dans le cadre du renouvellement du gouvernement, les dépenses devraient diminuer de 1,3 %, ce qui représente une réduction d'environ 226 millions de dollars par rapport aux niveaux de dépenses initialement prévus, alors que les recettes devraient augmenter de 5,2 % par rapport aux estimations révisées de 2011-2012. Parmi les facteurs ayant contribué à cette croissance, on retrouve les diverses mesures prises à l'échelle du gouvernement et totalisant environ 100 millions de dollars, ainsi que les recettes en capital extraordinaires supplémentaires découlant de la contribution du gouvernement fédéral au projet de porte d'entrée de la Route 1.

Ce budget prévoit une réduction supplémentaire du déficit à 183 millions de dollars, ce qui représente une amélioration considérable comparativement au déficit de 448 millions de dollars prévu pour 2011-2012.

Several key initiatives have been identified in support of the objectives set out in the 2012-2013 Budget. Finance staff will continue to perform a critical role in ensuring that the objectives of this budget are achieved during the course of the coming year.

Plusieurs initiatives clés ont été cernées à l'appui des objectifs fixés dans le budget de 2012-2013. Le personnel du Ministère continuera de jouer un rôle crucial afin de s'assurer que les objectifs de ce budget sont atteints au cours de l'année à venir.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year fiscal period from 2011-2012 to 2014-2015.

Indicator

Cumulative balance over four-year fiscal period, per provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act*.

Target

Revenues must exceed spending, including capital, special purpose and special operating accounts, to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year fiscal period.

Results

2011-2012 was the first fiscal year of the current four-year balanced budget period. A deficit of \$260.6 million was incurred for balanced budget purposes.

The government will introduce new legislation for balanced budgets during its mandate.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement pour mesurer ses progrès dans l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2011-2012 à 2014-2015.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période financière de quatre ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*.

But visé

Les recettes doivent excéder les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour garantir que les comptes du gouvernement provincial sont équilibrés pendant la période financière de quatre ans.

Résultats

L'exercice 2011-2012 est la première année de la période de budget équilibré en cours de quatre ans. Un déficit de 260,6 millions de dollars a été encouru aux fins de l'équilibre budgétaire.

Le gouvernement adoptera de nouvelles mesures législatives afin d'équilibrer les budgets au cours de son mandat.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To achieve the highest provincial credit rating east of Ontario.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Québec, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a long-term objective to advance all ratings into the double A category.

Results

During the fiscal year, Dominion Bond Rating Service confirmed the rating at A (high) with a continuing stable trend. Moody's Investors Service affirmed the Province's credit rating to Aa2 with a stable outlook.

Subsequent to the end of the fiscal year, Standard and Poor's downgraded the Province's rating from AA- with a negative outlook to A+ with a stable outlook. New Brunswick's rating was lowered as a result of its high level of debt, projections, which show a slow decline from peak debt levels, and concern around the aging population trend for the province and its impact on health care demand and revenue growth.

New Brunswick is now tied with Quebec for the highest overall provincial credit rating east of Ontario.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote provinciale de solvabilité la plus élevée à l'est de l'Ontario.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celle du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue à un niveau A ferme, avec l'objectif à long terme d'atteindre le niveau AA pour toutes les notations.

Résultats

Au cours de l'exercice financier, l'agence Dominion Bond Rating Service a confirmé notre cote de A (élevée), avec une tendance continue à la stabilité. La Moody's Investors Service a affirmé notre cote de Aa2, avec des perspectives stables.

Après la fin de l'exercice, la Standard and Poor's a abaissé la cote de solvabilité de la province de AA-, avec des perspectives négatives, à A+, avec des perspectives stables. Cette baisse est le résultat du niveau élevé de la dette provinciale, des projections qui indiquent une lente diminution des niveaux records d'endettement et des préoccupations concernant la tendance au vieillissement de la population de la province et son incidence sur la demande des soins de santé et la croissance des recettes.

Le Nouveau-Brunswick est maintenant à égalité avec le Québec pour ce qui est de la plus haute cote provinciale de solvabilité globale à l'est de l'Ontario.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les principales agences d'évaluation du crédit dans le secteur.

Legislation - March 31, 2012

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to Management Board)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Responsibility and Balanced Budget

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax (Note: For 2000 and any subsequent taxation year, see N-6.001)

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Municipalities (subsection 19(8))

Lois – 31 mars 2012

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par son ministère

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau de gestion du gouvernement)

Taxe sur le capital des corporations financières

Responsabilité financière et budget équilibré

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu (Nota : Pour l'année 2000 et toute année d'imposition subséquente, voir N-6.001)

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipalités (paragraphe 19(8))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

*Petroleum (Part 13, except s.88)

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Taxpayer Protection

Tobacco Tax

Tuition Tax Cash Back Credit

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

*Ressources pétrolières (Partie 13 sauf l'article 88)

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Protection des contribuables

Taxe sur le tabac

Remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en qualité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphe 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Statute

Board, Commission or Corporation

Loi

Conseil, commission ou société

Gaming Control Act (Part 2)

New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation

Loi sur la réglementation des jeux (Partie 2)

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Maritime Provinces Harness Racing Commission

Maritime Provinces Harness Racing Commission

Commission des courses attelées des provinces Maritimes

Commission des courses attelées des provinces Maritimes

New Brunswick Investment Management Corporation

New Brunswick Investment Management Corporation

Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Liquor Corporation

New Brunswick Liquor Corporation

Société des alcools du Nouveau-Brunswick

Société des alcools du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Municipal Finance Corporation

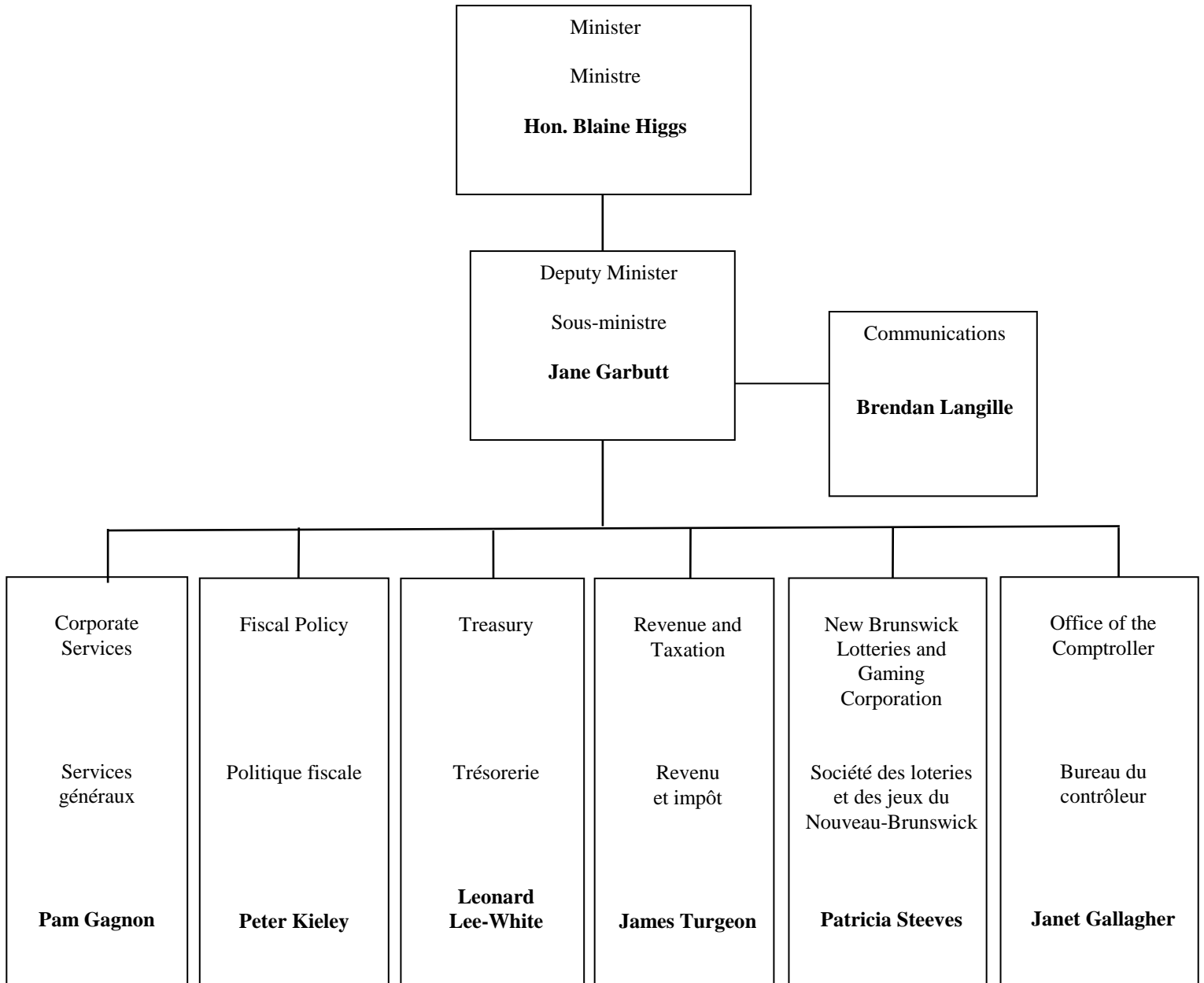
New Brunswick Municipal Finance Corporation

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

**Department of Finance
March 31, 2012**

**Ministère des Finances
31 mars 2012**



Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2012

Finance

	Budget (\$000)	Actual (\$000)
Personal Services	14,414.9	12,950.9
Other Services	5,551.9	5,124.0
Materials and Supplies	289.4	135.6
Property and Equipment	308.5	451.0
Contributions, Grants and Subsidies	222.0	229.5
Debt and Other Charges	100.0	84.2
TOTAL	\$20,886.7	\$18,975.2

The department was under budget by \$1.9 million as a result of savings in the wage bill and a reduction in operating costs.

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2012

Finances

	Budget (000 \$)	Montant réel (000 \$)
Services personnels	14 414,9	12 950,9
Autres services	5 551,9	5 124,0
Fournitures et approvisionnements	289,4	135,6
Biens et matériel	308,5	451,0
Contributions et subventions	222,0	229,5
Service de la dette et autres frais	100,0	84,2
TOTAL	20 886,7 \$	18 975,2 \$

Le Ministère a enregistré un excédent budgétaire de 1,9 million de dollars en raison des économies réalisées au titre de la masse salariale et d'une réduction des frais d'exploitation.

Communications Services

The role of Communications Services is to communicate the programs and policies of the Department of Finance to the general public, stakeholders and media.

Communications strategies and materials are often developed in cooperation with other government departments, including the Executive Council Office and the Department of Government Services.

Communications Services has the responsibility to:

- develop communications and marketing strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- facilitate media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications and public issues;
- support the minister during the legislative session through a wide array of tasks from speech writing to providing media advice;
- write communications and marketing materials;
- oversee content on the department's website, and respond to public queries, and
- facilitate and organize pre-budget consultations.

Service des communications

Le Service des communications a pour rôle de mettre en valeur les programmes et les politiques du ministère des Finances auprès du grand public, des intervenants et des médias.

Les stratégies et les documents de communication sont souvent élaborés en collaboration avec d'autres ministères, notamment le Bureau du Conseil exécutif et le ministère des Services gouvernementaux.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication et de marketing;
- surveiller et analyser la couverture médiatique;
- faciliter les relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communications et de questions publiques;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative par l'accomplissement de diverses tâches allant de la rédaction de discours à la fourniture de conseils médiatiques;
- rédiger des documents de communication et de marketing;
- surveiller le contenu du site Web du Ministère et répondre aux demandes de renseignements du public;
- faciliter et organiser les consultations prébudgétaires.

Corporate Services Division

The Corporate Services Division provides a blend of corporate services to approximately 500 employees in numerous departments, agencies and commissions of government.

The objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information management and technology, human resources and financial management.

Also included within the Corporate Services Division are the Policy and Planning Branch and the Continuous Improvement Unit whose activities are targeted strictly to the Department of Finance. The Continuous Improvement Unit was established in 2011-2012.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with its shared services departments, agencies and commissions to ensure that annual budget development is consistent with the policies, priorities, and spending targets defined within the government's fiscal framework.

Through the development of financial, human and technological resources, the branch provides accounting services, financial advice, analysis and control functions, asset and risk management, and financial reporting services. These functions allow for the ongoing operational management of departmental, agency, and commission budgets. These culminate in public accountability for financial management outcomes through the Public Accounts process.

In 2011-2012 the Financial Services Branch supported the transition of accounts payable for Finance and its client departments to the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA).

Division des services généraux

La Division des services généraux offre une gamme de services généraux à environ 500 employés dans de nombreux ministères, organismes et commissions du gouvernement.

La Division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la gestion de l'information et de la technologie, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification et l'Unité de l'amélioration continue font aussi partie de la Division. Les activités de ces directions visent strictement le ministère des Finances. L'Unité de l'amélioration continue a été établie en 2011-2012.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions de services partagés pour faire en sorte que les budgets annuels soient établis conformément aux politiques, aux priorités et aux objectifs de dépenses définis dans le cadre financier du gouvernement.

Par le développement des ressources financières, humaines et technologiques, la Direction offre des services de comptabilité, des conseils financiers, des services d'analyse et de contrôle, des services de gestion de l'actif et des risques, ainsi que des services de production de rapports financiers. Ces fonctions permettent la gestion opérationnelle continue des budgets des ministères, organismes et commissions. Cela aboutit à la responsabilisation publique quant aux résultats de la gestion financière grâce au processus des comptes publics.

En 2011-2012, la Direction des services financiers a soutenu le transfert des comptes créditeurs du ministère des Finances et de ses ministères clients à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB).

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for delivering comprehensive strategic human resource services for the department, as well as its shared services organizations.

Services provided include the following:

- human resource strategic planning and advisory services;
- employee relations;
- learning and organizational development learning;
- recruitment and retention;
- workplace wellness and employee recognition;
- official languages/second language training, and
- liaison with the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA).

During 2011-2012, efforts were continued to recruit and retain new employees. On behalf of all its clients, the department processed 29 competitions. Twenty-three individuals were hired for varying periods on a casual basis, and 16 students were placed. In addition, in-house orientation sessions were held to meet the information needs of new and existing employees.

The Department of Finance, and associated departments, is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice. During fiscal 2011-2012, work was undertaken in the Human Resources Branch to complete the Department of Finance Action Plan on Official Languages. This plan has been developed on the basis of the Government Plan on Official Languages, which was introduced in 2011 as part of an effort to advance the status of official languages and ensure that government departments implement the necessary measures to enable them to fulfill their obligations under the *Official Languages Act* by 2013.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a pour responsabilité d'offrir au Ministère, ainsi qu'à ses organisations de services partagés, des services stratégiques complets en matière de ressources humaines.

Voici un aperçu des services offerts :

- services de planification stratégique des ressources humaines et de consultation;
- relations avec les employés;
- apprentissage et développement organisationnel;
- recrutement et conservation du personnel;
- mieux-être en milieu de travail et reconnaissance des employés;
- langues officielles et formation en langue seconde;
- liaison avec l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB).

Au cours de l'exercice 2011-2012, les efforts visant le recrutement et la conservation des nouveaux employés se sont poursuivis. Au nom de tous nos clients, 29 concours ont été tenus. Vingt-trois personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, et 16 étudiants ont fait des stages. En outre, des séances internes d'orientation ont été offertes pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

Le ministère des Finances, avec les ministères associés, tient à offrir et à fournir activement aux membres du public des services de qualité dans la langue officielle de leur choix. En 2011-2012, la Direction des ressources humaines a entrepris de terminer le plan d'action du ministère des Finances sur les langues officielles. Ce plan d'action a été fondé sur le plan du gouvernement en matière de langues officielles, qui a été adopté en 2011 dans le cadre des efforts visant à aider à faire avancer le statut des langues officielles et à assurer que les ministères prennent les mesures nécessaires pour pouvoir remplir leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* d'ici 2013.

Four Sectors of Activity

Focus 1: For Language of Service

1. **Action:** linguistic profiles will be updated and maintained to ensure that the department has the capability to offer quality services in both official languages.

Activity: linguistic profiles are monitored on a monthly basis to ensure that they are current and also that the number of bilingual requirements in each work unit is appropriate.

Result: the Human Resources Branch reviews linguistic profiles on a monthly basis. The official language coordinator is advised and consulted when changes are required.

2. **Action:** all written and oral communication with clients will be in the language of their choice.

Activity: all initiatives coming from the Human Resources Branch, such as the new performance management system, include a clause advising managers and employees of the language of work and language of service policy.

Result: the Human Resource Branch encourages all managers during any type of training that it is the manager's obligation to enable the employees to work in the language of their choice.

Focus 2: For Language of Work

1. **Action:** performance reviews will be offered and conducted in the employees' official language of choice.

Activity: all managers have been informed on the language of work policy through training provided on the new performance management system, as well as through information provided in the department's performance management handbook.

Result: the Human Resources Branch provided training in both official languages on this subject to employees and managers. Managers were provided with a handbook that explains the importance of the official languages policy for employees and managers.

Quatre secteurs d'activité

Secteur n° 1 : Langue de service

1. **Mesures à prendre :** mettre à jour et tenir à jour les profils linguistiques afin de s'assurer que le Ministère a la capacité d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles.

Activité : les profils linguistiques sont vérifiés mensuellement afin de s'assurer qu'ils sont courants et que le nombre de postes bilingues dans chaque unité de travail est approprié.

Résultat : la Direction des ressources humaines examine les profils linguistiques mensuellement. La coordonnatrice ou le coordonnateur des langues officielles est avisé et consulté lorsque des changements sont requis.

2. **Mesures à prendre :** s'assurer que les communications écrites et orales avec les clients se font dans la langue de leur choix.

Activité : toutes les initiatives de la Direction des ressources humaines, comme le nouveau système de gestion du rendement, comprennent une clause informant les gestionnaires et les employés de la politique relative à la langue de travail et à la langue de service.

Résultat : la Direction des ressources humaines informe tous les gestionnaires, lors de tout type de formation, qu'ils ont l'obligation de permettre aux employés de travailler dans la langue de leur choix.

Secteur n° 2 : Langue de travail

1. **Mesures à prendre :** offrir et effectuer les examens du rendement des employés dans la langue officielle de leur choix.

Activité : tous les gestionnaires ont été renseignés sur la politique relative à la langue de travail lors de la formation offerte sur le nouveau système de gestion du rendement, ainsi qu'à l'aide du manuel sur la gestion du rendement du Ministère.

Résultat : la Direction des ressources humaines a offert aux employés et aux gestionnaires une formation sur ce sujet dans les deux langues officielles. Les gestionnaires ont reçu un manuel qui explique l'importance de la politique relative aux langues officielles pour les employés et les gestionnaires.

Focus 3: For the Promotion of Official Languages

1. **Action:** official languages will be taken into account in all communications.
Activity: all managers and employees are required to ensure that all outgoing memo templates and all forms of official communication are sent in both official languages.
Result: all departmental communication is sent in both official languages.

Focus 4: For Knowledge of the *Official Languages Act*

1. **Action:** to ensure that all managers review the official languages policies as part of the performance management process and discuss the ability to provide the services in both official languages as required.
Activity: The employee performance review process includes a review of the official languages policies.
Result: a section which informs on the importance of the *Official Language Act* has been incorporated into the performance review process.

As a result of the development of an official languages plan, the department has several initiatives in place which serve to promote bilingualism in the work place, as well as ensure that the department's clients receive services in the language of their choice. Through the use of educational materials and new procedures within the employee performance management process, overall awareness of the department's obligations under the *Official Languages Act* has improved, with a primary indicator of success being that no official languages complaints were launched against the department during the fiscal year.

The branch worked closely with management regarding departmental government renewal efforts, offering information and advice on HR related matters. The branch also played a role in establishing the new Office of Strategy Management.

The *Public Interest Disclosure Act* took effect on July 1, 2008. The act encourages employees in the public service to come forward if they believe that wrongdoing has occurred or is about to occur in the

Secteur n° 3 : Promotion des langues officielles

1. **Mesures à prendre :** tenir compte des langues officielles dans toutes les communications.
Activité : tous les gestionnaires et les employés doivent s'assurer que toutes les notes de service sortantes et toutes les communications officielles sont envoyées dans les deux langues officielles.
Résultat : toutes les communications du ministère sont envoyées dans les deux langues officielles.

Secteur n° 4 : Connaissance de la *Loi sur les langues officielles*

1. **Mesures à prendre :** s'assurer que tous les gestionnaires examinent la politique relative aux langues officielles dans le cadre du processus de gestion du rendement et discutent de leur capacité à offrir les services dans les deux langues officielles, s'il y a lieu.
Activité : le processus d'examen du rendement des employés comprend un examen de la politique relative aux langues officielles.
Résultat : une section traitant de l'importance de la *Loi sur les langues officielles* a été intégrée dans le processus d'examen du rendement.

Par suite de l'élaboration d'un plan d'action sur les langues officielles, le Ministère a lancé plusieurs initiatives qui servent à promouvoir le bilinguisme en milieu de travail et à assurer que les clients du Ministère sont servis dans la langue de leur choix. Grâce à l'utilisation de matériel éducatif et de nouvelles marches à suivre dans le processus de gestion du rendement des employés, la sensibilisation générale aux obligations du Ministère en vertu de la *Loi sur les langues officielles* s'est améliorée, comme l'indique en particulier le fait qu'aucune plainte concernant les langues officielles n'a été déposée contre le Ministère au cours de l'exercice.

La Direction a étroitement collaboré avec les cadres dirigeants aux efforts de renouvellement gouvernemental du ministère en fournissant informations et conseils en matière de RH. Elle a également contribué à la création du nouveau Bureau de la gestion stratégique.

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008. La Loi encourage les employés des services publics à le signaler s'ils pensent que des actes répréhensibles ont

workplace. The act protects against reprisal and provides a fair and objective process for those accused of wrongdoing. With respect to this act, the designated officer for the Department of Finance is the Director of Human Resources. No employees brought forward allegations of wrongdoing during 2011-2012.

The Learning and Organizational Development unit successfully implemented a new departmental performance management system, as well as attendance management processes and respectful workplace workshops. In addition, the unit continues their competency profiling exercises for the department and its clients.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective, secure use and management of technology and information. It works closely with its shared services clients to develop technology solutions to meet their business needs.

The branch guides the department in the effective management of information in both electronic and physical formats by providing analysis, research, and advice. It develops policies, guidelines and best practices, directs records specialists in each business unit on records management skills and technology, and is responsible for the lifecycle of departmental information through the development of records retention schedules. It leads a risk management approach to information security confirming that technology, procedures, and incident response protocols meet the standards established by the Government Information Technology Systems Security Policy (GISSP).

The branch delivers software solutions in the form of either custom-built business applications, or commercial product implementations. Services include software development, project management, business analysis, process engineering, and quality assurance. It designs, procures, and manages the

été commis ou seront commis au travail. La Loi protège ces personnes contre les représailles et prévoit des formalités équitables et impartiales auxquelles peuvent faire appel les personnes accusées d'actes répréhensibles. Au sujet de cette loi, le fonctionnaire désigné pour le ministère des Finances est le directeur des Ressources humaines. En 2011-2012, aucun employé n'a porté d'allégations d'actes répréhensibles.

L'Unité de l'apprentissage et du développement organisationnel a réussi à mettre en application un système de gestion du rendement du Ministère ainsi que des processus de gestion de l'absentéisme et des ateliers sur le respect en milieu de travail. Elle a également maintenu les exercices de profilage des compétences pour le Ministère et ses clients.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée d'assurer l'utilisation et la gestion efficaces et sécuritaires de la technologie et de l'information. Elle travaille de près avec ses clients de services partagés à l'élaboration de solutions technologiques pour répondre à leurs besoins opérationnels.

La Direction guide le Ministère dans la gestion efficace de l'information sur support électronique ou conventionnel en offrant des services d'analyse, de recherche et de consultation. Elle élabore des politiques, des lignes directrices et des pratiques exemplaires, dirige les spécialistes en documents de chaque unité opérationnelle en ce qui a trait aux compétences et aux technologies de gestion des documents et gère le cycle de vie de l'information ministérielle en établissant les calendriers de conservation des documents. Elle applique, à la sécurité de l'information, une approche axée sur la gestion des risques, confirmant que la technologie, les procédures et les protocoles d'intervention en cas d'incident respectent les normes établies par la Politique de sécurité des systèmes de technologie de l'information du gouvernement (PSSTIG).

La Direction offre des solutions logicielles sous forme de personnalisation des applications de gestion ou d'implantation de produits commerciaux. Parmi les services offerts, mentionnons le développement de logiciels, la gestion de projets, l'analyse des activités, l'étude des procédés et l'assurance de la qualité.

hardware and software infrastructure that supports these applications and manages databases to ensure the proper storage, security and integrity of data. It also administers the department's Internet and Intranet websites.

During 2011-2012, the branch completed the development of an application for the Executive Council Office to publish Orders in Council to the public. It developed Taxpayers First, the website that has the mandate to encourage taxpayers to provide their input on how the Government of New Brunswick can address the fiscal challenge, grow the economy and make it more efficient, effective and accountable. It also continued the migration of business applications to newer technology, the most significant effort being the collaboration with the Revenue and Taxation Division on the Property Assessment and Taxation System (PATS) Renewal Initiative to modernize the property tax system.

It provided project management and technical expertise to significant projects for the Office of the Comptroller and the Executive Council Office, provided ongoing maintenance and support of 60 customized business applications and one commercial product implementation, and completed over 48 change requests to existing systems.

The branch continued to assist with the migration of common infrastructure services to the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA). The Operations function of the branch managed 40 servers used by business applications and databases, until March 1, 2012 when these services transferred to NBISA.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Management Board, research and planning, and the provision of advice and assistance regarding departmental legislation. The branch works in collaboration with other divisions on policy development, research planning, and it is in charge of emergency planning, internal communications, operation of the departmental Intranet, and coordination of translation requests. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

Elle conçoit, obtient et gère l'infrastructure matérielle et logicielle qui appuie ces applications et gère les bases de données afin d'assurer le stockage approprié, la sécurité et l'intégrité des données. Elle administre également les sites Internet et intranet du Ministère.

En 2011-2012, la Direction a terminé le développement d'une application permettant au Bureau du Conseil exécutif de rendre publics les décrets en conseil. Elle a mis au point le site Web Les contribuables d'abord, qui encourage les contribuables à faire des commentaires et des suggestions sur la façon dont le gouvernement peut relever le défi financier, faire croître l'économie et rendre ses activités plus efficaces, efficaces et responsables. Elle a également poursuivi la migration d'applications de gestion vers des technologies plus récentes, l'effort le plus important à cet égard étant la collaboration avec la Division du revenu et de l'impôt dans son initiative visant à moderniser le système d'évaluation et d'imposition foncières (PATS).

Elle a offert des services de gestion de projets et d'expertise technique pour des projets importants du Bureau du contrôleur et du Bureau du Conseil exécutif, assuré l'entretien et le soutien continu de 60 applications de gestion personnalisées et l'implantation d'un produit commercial et traité plus de 48 demandes de changements à des systèmes existants.

La Direction a continué d'aider à la migration des services d'infrastructure communs à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB). Son service Opérations a géré 40 serveurs utilisés par les applications de gestion et les bases de données jusqu'au 1^{er} mars 2012 lorsque cette fonction a été transférée à l'ASINB.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien législatif au ministre et à la haute direction et d'assurer la liaison avec le Bureau du Conseil exécutif et le Bureau de gestion du gouvernement. Elle s'occupe aussi des recherches et de planification, offre des conseils et de l'aide concernant les lois relevant du Ministère et collabore avec les autres divisions à l'élaboration des politiques et à la planification des recherches. Elle est responsable de la planification des mesures d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site intranet du Ministère et de la coordination des demandes de traduction. Ses employés représentent

The branch performs co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, Cabinet and the general public. This includes the processing of bills, ministerial statements, tabling motions, debatable motions, opposition bills and tabling of documents.

During 2011-2012, the branch handled 42 Memoranda to Executive Council, 44 submissions to the Board of Management, 20 requests made under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, and 24 regulatory and legislative changes.

The branch is responsible for the the *Annual Report on Fees*, which is published each January. This report is a requirement of the *Fees Act*, and it contains detailed information regarding new fees and any fee changes, including increases and decreases planned by government departments for the upcoming fiscal year.

The branch also produced the department's annual report, contacted other jurisdictions for information, answered correspondence, participated in a major government horizontal review of Crown Assets initiated through the Office of Government Renewal, contributed research and analytical support to a major internal departmental review initiative, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

The branch also continued to provide a coordination role with respect to the work undertaken within the department in support of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. During fiscal 2011-2012, contributions were made by the department in two areas:

1. Statistical information regarding persons with Disability

Through collaborative efforts by the department with stakeholders, work was undertaken to support the collection and dissemination of important statistical information used to develop policies in support of persons with disabilities. Information gathered

également le Ministère au sein de plusieurs comités interministériels.

La Direction effectue la coordination et l'administration des activités générales du Ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Cela comprend le traitement de projets de loi, de déclarations ministérielles, de motions de dépôt, de motions sujettes à débat, de projets de loi de l'opposition, ainsi que le dépôt de documents.

En 2011-2012, la Direction a traité 42 mémoires au Conseil exécutif, 44 présentations au Conseil de gestion, 20 demandes effectuées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, ainsi que 24 modifications de règlements et lois.

La Direction est responsable du Rapport annuel sur les droits, qui est publié en janvier de chaque année. Requis par la *Loi sur les droits à percevoir*, ce rapport contient des renseignements détaillés sur les nouveaux droits et toutes modifications aux droits, notamment les augmentations et les réductions prévues par les ministères pour l'exercice à venir.

La Direction a aussi produit le rapport annuel du Ministère, communiqué avec les représentants d'autres administrations pour obtenir de l'information, répondu à la correspondance, participé à un important examen horizontal des biens de la Couronne lancé par le Bureau du renouvellement du gouvernement, offert un soutien à la recherche et à l'analyse pour une importante initiative d'examen interne du Ministère et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du Ministère.

La Direction a continué d'assurer les fonctions de coordination en ce qui concerne le travail entrepris par le ministère en appui au Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Durant l'exercice 2011-2012, le ministère a offert sa contribution dans les deux domaines suivants :

1. Renseignements statistiques concernant les personnes handicapées

En collaboration avec les intervenants, le ministère a entrepris d'appuyer la collecte et la diffusion de renseignements statistiques importants utilisés pour l'élaboration de politiques visant à soutenir les personnes handicapées. Les renseignements recueillis à

through various surveys undertaken by Statistics Canada (STC) represents the primary sources for statistics on persons with disabilities in New Brunswick. These sources include: the 2006 Participation and Activity Limitation Survey (PALS), and the annual Canadian Community Health Survey (CCHS).

With the discontinuation of PALS prior to the 2011 Census of Population, investigations of other potential data sources, which would provide estimates for disability rates, types and severity, were initiated, including a disability identification module that could be inserted into many of the social surveys undertaken by STC. In 2011, the Census of Population (mandatory short-form) was undertaken, as well as a new voluntary National Household Survey (NHS), which contained the two screening questions used in the past to identify persons with participation and activity limitations.

After further analysis and discussion, the new Canadian Survey on Disability (CSD) was developed by STC in collaboration with Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). The sampling frame for the CSD is based on responses from the two screening questions in the NHS. Data collection (information for 2011) will take place in the latter part of 2012 and results are to be released in late 2013. Evaluation of the disability screening questions for use with STC social surveys continues.

2. Tax relief

The department continues to support the mobility of persons with disabilities through its taxation policy and administration. Currently, persons with disabilities are eligible to apply for a refund of either the Provincial Vehicle Tax (PVT) that is paid in relation to a vehicle purchased through a private sale, or the eight percent portion of the HST paid in relation to a vehicle purchased from a registered supplier, if the vehicle has been modified to accommodate for a disability. During fiscal 2011-2012, the department received a total of 47 disability refund applications and approved refund claims totalling \$74,673.

l'aide de diverses enquêtes menées par Statistique Canada (SC) représentent les principales sources de statistiques sur les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Parmi ces sources, on retrouve l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) annuelle.

Avec l'abandon de l'EPLA avant le Recensement de la population de 2011, on a commencé à chercher d'autres sources de données qui permettraient d'obtenir des estimations des taux, des types et des degrés d'incapacité, y compris un module d'identification des incapacités qui pourrait être inséré dans bon nombre des enquêtes sociales menées par SC. En 2011, le Recensement de la population (questionnaire abrégé obligatoire) a été entrepris, de même qu'une nouvelle Enquête nationale sur les ménages (ENM), volontaire, qui comprenait les deux questions de présélection utilisées par le passé pour identifier les personnes ayant des limitations de participation et d'activité.

Après plus amples analyse et discussion, SC a élaboré la nouvelle Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) en collaboration avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Le cadre d'échantillonnage de l'ECI est fondé sur les réponses aux deux questions de présélection de l'ENM. La collecte de données (renseignements pour 2011) se fera au cours de la dernière partie de 2012 et les résultats seront publiés à la fin de 2013. L'évaluation des questions de présélection sur l'incapacité à utiliser dans les enquêtes sociales de SC se poursuit.

2. Allégement fiscal

Par l'entremise de son administration et de ses politiques fiscales, le ministère maintient son appui à l'accessibilité mobile des personnes ayant un handicap. Actuellement, les personnes ayant une déficience sont admissibles soit au remboursement de la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) qui est payée par rapport à un véhicule acheté par vente privée, soit au remboursement de la portion de huit pour cent de la TVH payée par rapport à un véhicule acheté auprès d'un fournisseur inscrit, si des modifications ont été apportées au véhicule pour l'adapter à un handicap. Durant l'exercice 2011-2012, 47 demandes de remboursement pour handicap ont été reçues par le ministère qui en a approuvé au total un montant de 74 673 \$.

As a result of these efforts, the department is able to provide a measure of direct support to persons with disabilities, while also making a contribution to the government's overall objective of ensuring that the policy process accommodates and reflects the conditions required to achieve full participation and full citizenship for persons with disabilities.

Continuous Improvement Unit

In 2011-2012, Finance became an early adopter of the Performance Excellence Process resulting in the establishment of a Continuous Improvement Unit.

This unit is responsible for improving processes by removing waste and reducing variation while maintaining or improving customer satisfaction. Improvement projects are conducted using Lean Six Sigma methodologies.

In 2011-2012, work commenced on the first Lean Six Sigma improvement project, the ECO Decision-Making process.

Grâce à ces efforts, le Ministère peut fournir la mesure du soutien direct assuré aux personnes ayant une déficience tout en contribuant à l'objectif global du gouvernement qui est de veiller à ce que les accommodations offertes, dans le cadre du processus d'élaboration des politiques, tiennent compte et reflètent les conditions nécessaires à l'atteinte de la pleine participation et de la citoyenneté à part entière des personnes ayant une déficience.

Unité de l'amélioration continue

En 2011-2012, le Ministère a l'un des premiers utilisateurs du Processus d'excellence du rendement, qui a mené à la création de l'Unité de l'amélioration continue.

Cette unité est responsable de l'amélioration des processus par l'élimination du gaspillage et la réduction de la variabilité, tout en maintenant ou en améliorant la satisfaction des clients. Des projets d'amélioration sont réalisés selon les méthodes Lean Six Sigma.

En 2011-2012, on a commencé à travailler au premier projet d'amélioration Lean Six Sigma, le processus décisionnel du BCE.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates – along with Management Board – the multi-year fiscal framework, which forms the basis of the Province’s overall budget plan. It also co-ordinates the preparation and production of the annual budget speech, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province’s economic performance. Among the division’s other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting, and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan.

The division represents the Province’s interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province’s positions are communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division is the source of economic and fiscal intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents, including the First, Second and Third Quarter reports on the 2011-2012 economic and fiscal situation, 2012-2013 Budget, 2010 Economic Review, the provincial Prospectus (18K), and reports for credit rating agencies.

Division de la politique fiscale

La Division de la politique fiscale fournit des conseils d’orientation stratégique, des analyses et de l’information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales et l’économie. Elle coordonne, de concert avec le Bureau de gestion du gouvernement, le plan financier pluriannuel, qui forme l’assise du plan budgétaire global du gouvernement. Elle coordonne aussi la préparation et la rédaction du discours du budget annuel, assure le suivi du plan budgétaire pendant l’exercice, surveille et produit des rapports sur le rendement économique de la province. La Division a également d’autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d’analyses statistiques.

La Division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et au titre du Régime de pensions du Canada.

La Division défend les intérêts de la province en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s’assure que les points de vue du gouvernement du Nouveau-Brunswick sont communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La Division est la source des renseignements et des statistiques économiques et financiers qui sont présentés dans les publications et autres documents du Ministère, notamment les rapports des premier, deuxième et troisième trimestres sur la situation économique et financière de 2011-2012, le budget de 2012-2013, la revue économique de 2010, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), et les rapports pour les agences d’évaluation du crédit.

Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations Branch

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments.

It is involved in intergovernmental consultations on major federal transfer programs, including Equalization, health and social program transfers, and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers, and represents the Province on various technical committees.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, health and social program transfers, and the income taxes.

Throughout the year, the branch provided advice and support for a number of meetings of finance ministers and First Ministers. It continued to ensure that the Province's position on federal-provincial fiscal arrangements and other issues was communicated. As well, it continued to be involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues.

The branch was also involved in the ongoing review of the Canada Pension Plan and federal-provincial-territorial work on retirement income adequacy. Ministers of Finance concluded the 2010-2012 triennial review of the CPP which confirmed the financial sustainability of the Plan for at least the next 75 years at the current contribution rate of 9.9 per cent of pensionable earnings. Ministers also agreed to a number of technical amendments to the CPP legislation and to the CPP Investment Board regulations. The technical amendments will not change the level of CPP benefits or have an impact on the contribution rate.

Direction des relations fédérales-provinciales, finances et statistiques

La Direction veille à ce que les intérêts financiers du gouvernement provincial soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations financières avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces.

Elle participe aux consultations intergouvernementales sur les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral, dont les transferts de péréquation et les transferts en matière de santé et de programmes sociaux, et à l'entretien continu de ces programmes. Elle prend aussi part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. La Direction joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des Finances et des premiers ministres. Elle représente aussi la province à divers comités techniques.

La Direction prévoit et surveille aussi diverses sources de recettes principales, y compris les paiements de péréquation, les transferts en matière de santé et de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

Tout au long de l'exercice, la Direction a offert des conseils et un soutien pour plusieurs réunions des ministres des Finances et des premiers ministres. Elle a continué d'assurer la communication de la position du gouvernement provincial sur les accords fiscaux fédéraux-provinciaux et d'autres dossiers. De plus, elle a continué de participer aux travaux des gouvernements provinciaux et territoriaux ayant trait à des dossiers fédéraux-provinciaux-territoriaux importants.

La Direction a également participé à l'examen continu du Régime de pensions du Canada et des travaux fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la suffisance des revenus de retraite. Les ministres des Finances ont terminé l'examen triennal de 2010-2012 du RPC, lequel a confirmé la viabilité financière du régime pour les 75 prochaines années, au moins, au taux de cotisation actuel de 9,9 pour cent des gains admissibles. Les ministres se sont également entendus sur un certain nombre de modifications techniques à la loi sur le RPC et au *Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*. Ces modifications techniques ne changeront pas le niveau des prestations versées du RPC et n'auront aucune incidence sur le taux de cotisation.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act* through the focal point office. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees. Discussions included the census of population, demography, economic accounts, and statistics dealing with business, energy, labour, and social areas.

The branch provides socio-economic and demographic research, analysis, and information services to government. It is responsible for the production of the budget speech and associated documents. Staff was actively involved in the pre-budget consultation process and co-ordinated the online questionnaire for the 2011-2012 pre-budget consultation and collated approximately 3,000 individual responses. It also assisted with the production of the quarterly economic and fiscal reports.

During the year, staff was involved in the development and launching of the Taxpayers First website. They were also actively involved in the 2012-2013 pre-budget consultation process with New Brunswickers having the opportunity to provide their input online through the Taxpayers First website.

Staff was also involved in developing a process for consolidating all ideas and suggestions received through the various means, disseminating them for review and providing feedback.

The branch was involved in activities related to the 2011 Census and National Household Survey that included promoting participation by New Brunswick residents, as well as the dissemination of the first results to provincial government departments.

Input was gathered from departments identifying their use of census data for developing policy as part of Statistics Canada's 2016 Census Strategy Project.

Les activités de statistique de la Direction sont menées conformément à la *Loi sur les statistiques* par l'intermédiaire du bureau de coordination. La Direction collabore étroitement avec Statistique Canada et représente le gouvernement dans les discussions touchant les questions statistiques à travers le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités. Les discussions ont porté notamment sur le recensement de la population, la démographie, les comptes économiques et les statistiques relatives aux entreprises, à l'énergie, au travail et aux questions sociales.

La Direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques et démographiques. Elle est responsable de la rédaction du discours du budget et des documents connexes. Son personnel a participé activement au processus de consultation prébudgétaire de 2011-2012, coordonnant la préparation du questionnaire en ligne et recueillant environ 3 000 réponses individuelles. Elle a également aidé à produire les rapports économiques et financiers trimestriels.

Au cours de l'année, le personnel a participé à l'élaboration et au lancement du site Web Les contribuables d'abord. Le personnel a également activement participé au processus de consultation prébudgétaire de 2012-2013, qui a permis aux citoyens de faire part de leurs commentaires en ligne grâce au site Web Les contribuables d'abord.

Le personnel a aussi participé à la mise en place d'un processus permettant de consolider toutes les idées et suggestions reçues par divers moyens et de les diffuser aux fins d'examen et de rétroaction.

La Direction a participé aux activités liées au Recensement de 2011 et à l'Enquête nationale sur les ménages, notamment en encourageant les résidents du Nouveau-Brunswick à répondre aux questionnaires et en communiquant les premiers résultats aux ministères provinciaux.

Les ministères ont été consultés afin de déterminer l'utilisation qu'ils font des données de recensement dans l'élaboration de politiques, dans le cadre du projet de stratégie pour le Recensement de 2016 de Statistique Canada.

During the year, the branch continued to work with departments and agencies, including the Executive Council Office, Post-Secondary Education, Training and Labour and Business New Brunswick, in undertaking their mandates.

Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. The branch also ensured the maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance website.

Fiscal Policy and Economics Branch

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis, and information pertaining to fiscal and budget policy, as well as the economy.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's overall revenue forecast and producing the quarterly economic and fiscal reports. The branch forecasts some of the Province's major revenue sources.

The branch also provides socio-economic research, analysis, and information services to the government and departments. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing socio-economic information on the province.

The branch also undertakes research and analysis in regards to fiscal developments in other jurisdictions.

The branch continues to work with the Office of the Comptroller to make improvements to the Province's audited statements, resulting in greater transparency, accountability, and improved financial information. In addition, the branch worked with the Office of the Comptroller and the Office of Budget and Financial Affairs to improve the efficiency of collecting

Durant l'exercice, la Direction a continué de travailler avec divers ministères et organismes, dont le Bureau du Conseil exécutif, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, ainsi qu'Entreprises Nouveau-Brunswick, dans la réalisation de leurs mandats.

Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière aux clients du gouvernement provincial. La Direction a également veillé au maintien et à la mise à jour des données socioéconomiques et démographiques affichées dans le site Web du ministère des Finances.

Direction de la politique fiscale et économique

La Direction de la politique fiscale et économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la rédaction du discours du budget, le suivi du plan budgétaire, la coordination des prévisions des recettes globales du gouvernement et la production des rapports économiques et financiers trimestriels représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit certaines des principales sources de recettes du gouvernement provincial.

La Direction offre au gouvernement et aux ministères des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques. Ce travail consiste, entre autres, à suivre de près les tendances économiques actuelles et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de l'évolution économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données socio-économiques sur la province.

La Direction entreprend également des recherches et des analyses concernant l'évolution financière des autres provinces.

La Direction continue de travailler avec le Bureau du contrôleur afin d'améliorer les états financiers vérifiés de la province, ce qui a abouti à une transparence et à une reddition de comptes accrues et à une meilleure information financière. De plus, elle a travaillé avec le Bureau du contrôleur et le Bureau du budget et des affaires financières afin d'améliorer l'efficacité de la

financial information from the departments for quarterly fiscal reporting.

In carrying out its economic function, the branch analyzed economic trends in the province and in its major export markets. This work took on even greater significance in the face of the protracted recovery from the global economic slowdown. The branch contributed to the quarterly economic and fiscal reports and provided a review of the Province's economic performance in 2011 and the outlook for 2012 in the publication, *2012-2013 Economic Outlook*, which was tabled in the Legislative Assembly on March 27, 2012 along with the budget.

Staff of the branch made presentations on international, national and provincial socio-economic conditions and the Province's fiscal position to various audiences, such as international credit rating agencies, and within government. Staff also worked closely with several inter-departmental teams on Government Renewal projects, as well as performance management indicators.

collecte de l'information financière auprès des ministères en vue de la production des rapports financiers trimestriels.

Pour s'acquitter de sa fonction économique, la Direction a analysé les tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. Ce travail a pris une importance encore plus grande compte tenu de la lenteur avec laquelle la province se remet du repli économique mondial. La Direction a contribué à la production des rapports économiques et financiers trimestriels, et a assuré l'examen du rendement économique de la province en 2011 et de ses perspectives pour 2012, lesquelles ont été présentées dans la publication *Perspectives économiques 2012-2013*, qui a été déposée à l'Assemblée législative le 27 mars 2012, avec le budget.

Le personnel de la Direction a donné des présentations sur les conditions socio-économiques internationales, nationales et provinciales et la situation financière du gouvernement provincial à divers auditoires comme les agences internationales d'évaluation du crédit et le gouvernement. Le personnel a aussi travaillé de près avec plusieurs équipes interministérielles sur des projets liés au renouvellement du gouvernement, ainsi que sur les indicateurs de gestion du rendement.

Office of Budget and Financial Affairs

The mission of the Office of Budget and Financial Affairs is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

In November 2011 Management Board was established, with its deputy minister as secretary to Board of Management. At the same time, the Budget and Financial Management division of the Department of Finance moved to Management Board, and was renamed the Office of Budget and Financial Affairs.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and expenditure monitoring, and Board of Management secretariat services. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities to government employees.

Budget and Expenditure Monitoring

The division staff plays a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice, and restraint options for consideration by government.

The division achieved the following objectives during the 2011-2012 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

Bureau du budget et des affaires financières

La mission du Bureau du budget et des affaires financières est de préconiser une utilisation efficace des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

En novembre 2011, le Bureau de gestion du gouvernement a été établi, son sous-ministre étant secrétaire du Conseil de gestion. Par ailleurs, la Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances a été transférée au Bureau de gestion du gouvernement et rebaptisée Bureau du budget et des affaires financières.

La Division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation du budget et suivi des dépenses, et services de secrétariat au Conseil de gestion. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement aux employés du gouvernement.

Budget et suivi des dépenses

Le personnel de la Division joue un rôle clé dans l'élaboration des budgets et la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près en tout temps pour permettre de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La Division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de compressions.

Au cours de l'exercice 2011-2012, la Division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et servant aux exposés sur le cadre financier pluriannuel et le budget annuel;

- developed and implemented the 2012-2013 budget process for ordinary, capital, special purpose, and special operating agency account expenditures consistent with government's fiscal plan;
- prepared the 2012-2013 Main Estimates, including the Capital Estimates;
- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose, and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;
- prepared the expenditure portion of the Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and
- prepared the new departmental expenditure monitoring report which is incorporated into the public quarterly financial updates.

Board of Management Operations

The Office of Budget and Financial Affairs of Management Board provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed decisions. Approximately 350-400 agenda items are reviewed each year.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the Deputy Minister of Management Board. The board normally meets weekly.

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2012-2013 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et les dépenses au titre du compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;
- préparation du budget principal 2012-2013, dont le budget de capital;
- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et des comptes des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;
- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant au volume 1 des Comptes publics;
- préparation du nouveau rapport sur la surveillance des dépenses du Ministère, qui est incorporé aux mises à jour financières trimestrielles publiques.

Activités du Conseil de gestion

Le Bureau du budget et des affaires financières du Bureau de gestion du gouvernement fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la Division consulte les ministères et les organismes sur les questions à porter à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées. De 350 à 400 points à l'ordre du jour sont examinés chaque année.

Le ministre des Finances occupe le poste de président du Conseil de gestion, et le sous-ministre du Bureau de gestion du gouvernement occupe le poste de secrétaire du Conseil. Les réunions du Conseil sont normalement hebdomadaires.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; management of the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking, special purpose, and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, as well as strategic marketing of New Brunswick debt to investors. It is the sole provider of these services to government and, in this capacity, is accountable for achieving government's risk management, cost, and rate-of-return objectives.

The division is organized to ensure separation of transaction origination, from transaction processing and monitoring functions.

Capital Markets Branch

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, including the development of borrowing plans for NB Power and the New Brunswick Electric Finance Corporation (NBEFC). The branch implements the plans, and also manages the financial liabilities of the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation (NBMFC).

During 2011-2012, the Province issued bonds totalling \$1.465 billion in the Canadian public market, USD\$750 million in the US Dollar global public market, \$59 million to the Canada Pension Plan Investment Board and \$41 million to the NB Immigrant Investor Fund. Uses of these funds included \$1.36 billion for general Provincial purposes, \$406 million to refinance maturing Provincial debt, and \$530 million for NBEFC to address NB Power's maturing debt and new financing requirements. In addition, \$170 million of debt was issued on behalf of NBMFC to support municipal capital projects.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débetures non amorties, la gestion des placements, l'administration des caisses de retraite, des fonds d'amortissement, des fonds en fiducie et du fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la promotion stratégique de la dette du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs. La Division est la seule entité à fournir ces services au gouvernement et, à ce titre, elle est responsable de l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de gestion des risques, de coûts et de taux de rendement.

La Division est organisée de manière à assurer la séparation entre l'émission des transactions, leur traitement et les fonctions de surveillance.

Direction des marchés financiers

La Direction veille au financement à long terme du gouvernement et de ses organismes ainsi qu'à l'élaboration de plans d'emprunt pour Énergie NB et la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Elle met en œuvre les plans du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) et gère leur passif financier.

En 2011-2012, le gouvernement provincial a émis des obligations d'une valeur totale de 1,465 milliards de dollars sur le marché public canadien, de 750 millions de dollars (US) sur les marchés publics mondiaux, de 59 millions de dollars à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et de 41 millions de dollars au Fonds des investisseurs immigrants du Nouveau-Brunswick. De ces fonds, 1,36 milliard de dollars ont été utilisés pour répondre aux besoins généraux de la province, 406 millions pour refinancer les obligations de la province arrivées à échéance et 530 millions pour traiter, par l'entremise de la CFENB, les obligations arrivées à échéance d'Énergie NB et les nouveaux besoins de trésorerie. De plus, des obligations d'une valeur de 170 millions de dollars ont été émises au nom de la CFMNB pour appuyer les projets d'immobilisations des municipalités.

The branch provides ongoing fiscal and economic information to existing and potential holders of New Brunswick debt. Presentations were made at three industry conferences, to 20 new investor contacts and 10 existing contacts.

The branch is responsible for acting as fiscal agent for NB Power. The branch performs an investor relations function, domestically and internationally, to assist in the distribution of Provincial debt.

The branch also provides trust fund administration services, including establishing investment objectives and policies, providing risk management analysis and advice, analyzing pension plan and employee benefit liabilities, performing compliance duties, providing accounting advice and services, and preparing trust fund financial statements.

Advice was provided to the Minister of Finance and the Board of Management on trustee issues for 18 funds under their management, with assets totalling \$14.4 billion. These funds include pension, sinking, special purpose and trust funds, each with unique investment objectives. Additionally, advice was provided to the Task Force on Protecting Pensions during the year.

Banking and Cash Management Branch

The branch is responsible for management of the Consolidated Fund, sinking fund and other trust funds, banking arrangements, and risk management. The branch is also responsible for the operations of NBEFC and NBMFC.

Specific functions include preparing cash flow forecasts and arranging short-term borrowings on behalf of the Province and its agencies. The branch receives and deposits all Provincial revenues to ensure timely receipt and payment of monies to minimize financing charges. The branch also executes short-term, bond and foreign exchange transactions on behalf of the Province, its agencies, and various funds.

La Direction fournit des renseignements financiers et économiques courants aux détenteurs existants et éventuels de titres de créance du Nouveau-Brunswick. Des présentations ont été faites, lors de trois conférences destinées à l'industrie, à vingt personnes-ressources représentant des investisseurs possibles et à dix autres représentant des investisseurs existants.

La Direction agit à titre d'agent financier pour Énergie NB. Elle s'occupe des relations avec les investisseurs, à l'échelle nationale et internationale, afin d'aider à répartir la dette provinciale.

La Direction offre également des services d'administration de fonds en fiducie, dont l'établissement des objectifs et des politiques de placement, la fourniture d'analyses et de conseils en matière de gestion des risques, l'analyse du passif des régimes de retraite et des avantages sociaux des employés, l'exécution de fonctions de surveillance, la prestation de conseils et de services comptables, et la préparation d'états financiers de fonds en fiducie.

Des conseils ont été fournis au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur des questions relatives aux fiduciaires de 18 fonds en régie dont les actifs ont une valeur totale de 14,4 milliards de dollars. Il s'agit de caisses de retraite, de fonds d'amortissement, de fonds en fiducie et de fonds à but spécial, chacun ayant des objectifs de placement spécifiques. De plus, des conseils ont été fournis au cours de l'année au groupe de travail sur la protection des régimes de retraite.

Direction de la gestion bancaire et de la trésorerie

La Direction veille à la gestion du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et d'autres fonds en fiducie, ainsi que les ententes bancaires et la gestion des risques. Elle veille également au bon fonctionnement de la CFENB et de la CFMNB.

Ses fonctions spécifiques comprennent la préparation de prévisions de trésorerie et l'obtention d'emprunts à court terme pour le gouvernement et ses organismes. La Direction reçoit et dépose toutes les recettes provinciales pour assurer la réception et le paiement en temps opportun des sommes afin de réduire au minimum les frais de financement. Elle fait également des opérations à court terme, d'obligations et de change au nom du gouvernement, de ses organismes et de ses fonds en fiducie.

During the fiscal year, the branch processed 1,343 transactions totalling \$114 billion: \$112 billion of short-term investments, \$2.3 billion of short-term borrowings, and \$55 million of foreign exchange transactions.

With respect to risk management, the branch is responsible for preparing and implementing a broad range of debt, investment, and operational policies and procedures.

The branch is responsible for ensuring that debt and investment policies and procedures are established, followed, and remain current with corporate goals and industry best practices. As the division's operational risk manager, the branch is charged with the task of ensuring that the appropriate people and technologies are in place.

Au cours de l'exercice, la Direction a effectué 1 343 opérations d'une valeur totale de 114 milliards de dollars : 112 milliards en placements à court terme, 2,3 milliards en emprunts à court terme et 55 millions en opérations de change.

Pour ce qui est de la gestion des risques, la Direction prépare et met en œuvre une vaste gamme de politiques et de procédures en matière de dettes, de placements et de fonctionnement.

La Direction est chargée de veiller à ce que des politiques et des procédures en matière de dettes et de placements soient établies et respectées, et demeurent conformes aux objectifs de l'organisation et aux pratiques exemplaires de l'industrie. En tant que gestionnaire des risques opérationnels de la Division, la Direction doit veiller à ce que les personnes et les technologies nécessaires soient en place.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides advice, information, and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies. It assures fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also offers policy and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations. It participates on a number of inter-jurisdictional committees on issues of common interest and works in close collaboration with the Canada Revenue Agency (CRA).

In a continuous effort to improve customer service in program delivery, a number of divisional changes took place during 2011. These changes allowed the division to leverage on existing knowledge and expertise to meet the division's mandate.

The Revenue and Taxation Division has four key areas: Tax Policy Branch, Office of the Provincial Tax Commissioner, Program Delivery Branch, and PATS Renewal Initiative. However, given the nature of the work, responsibilities are shared throughout the branches by working together as a team through communication and interaction.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel, tobacco); property tax, and other taxes.

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils et de l'information, et elle formule des recommandations concernant l'analyse, l'élaboration et la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales. Elle siège à un certain nombre de comités intergouvernementaux sur des questions d'intérêt commun et travaille en étroite collaboration avec l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Dans ses efforts continus pour améliorer le service à la clientèle au titre de la prestation des programmes, la Division a procédé à un certain nombre de changements en 2011. Ces changements lui ont permis de prendre appui sur l'expertise et les connaissances existantes pour s'acquitter de son mandat.

La Division compte quatre grands secteurs : la Direction de la politique de l'impôt, le Bureau du commissaire de l'impôt, la Direction de la prestation des programmes et l'Initiative de renouvellement du PATS. Toutefois, compte tenu de la nature du travail, les responsabilités sont partagées entre les différentes directions, qui travaillent ensemble en équipe par la communication et l'interaction.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et met en œuvre des mesures législatives pour appuyer les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la Direction a trait à tous les aspects de l'imposition : impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes.

The Tax Policy Branch also negotiates with the federal government regarding: tax co-operation, collection and administration agreements, plus the ongoing maintenance of those agreements; tax policy matters, including HST and tobacco tax; as well as personal and corporate income taxes.

In addition, the branch provides information to the general public, and the business community, in the interest of ensuring a better understanding of tax policy measures and the tax system in general.

In February 2011, New Brunswickers were invited to participate in an engagement process on the property taxation and assessment system on a new regional services delivery approach, and on municipal funding arrangements. The Tax Policy Branch was involved throughout this process and the information received was taken into consideration during the development of recommendations on property tax reform. *Improving New Brunswick's property tax system: a white paper* was released on September 12th, 2012 and contained recommendations that will start the process of making the property tax system more fair, equitable and transparent.

The 2011-2012 Budget contained a commitment to address the increases in property tax assessment and the impact of these increases on seniors. As a result, the Property Tax Deferral Program for Seniors was announced and implemented in December 2011.

Throughout 2011 and continuing through 2012 a comprehensive review of the natural resource taxes and royalty structures in New Brunswick has been undertaken. The objective of the review is to ensure that appropriate resource taxation within a consistent framework results in the maximization of revenues for the benefit of all New Brunswickers.

La Direction négocie également avec le gouvernement fédéral des ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, ainsi que leur maintien, des questions de politiques fiscales, y compris ce qui a trait à la TVH, la taxe sur le tabac et l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

De plus, la Direction fournit des renseignements au grand public et aux entreprises afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures liées aux politiques fiscales et du système d'imposition en général.

En février 2011, les Néo-Brunswickois ont été invités à participer à un processus d'engagement axé sur le système d'évaluation et d'impositions foncières, sur une nouvelle approche en matière de prestation des services régionaux et sur les ententes de financement des municipalités. La Direction de la politique de l'impôt a participé à tout ce processus et les renseignements reçus ont été pris en compte lors de l'élaboration des recommandations visant la réforme de l'impôt foncier. Le 12 septembre 2012 a vu la publication du *Livre blanc : Améliorer le régime d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick* comprenant des recommandations destinées au lancement du processus visant à rendre le régime d'impôt foncier plus juste, plus équitable et d'une plus grande transparence.

Le budget de 2011-2012 comprenait l'engagement de lutter contre les augmentations de l'évaluation des impôts fonciers et de leurs effets sur les personnes âgées. Il en est résulté l'annonce et la mise en œuvre du Programme de report de l'impôt foncier pour les personnes âgées en décembre 2011.

Un examen exhaustif des régimes de taxes et de redevances applicables aux ressources naturelles au Nouveau-Brunswick a été mené tout au long de 2011. Se poursuivant en 2012, cet examen a pour but de s'assurer que les recettes issues des taxes et des redevances appropriées, dans un cadre uniforme, sont maximisées pour le bien de tous les Néo-Brunswickois.

The 2012-2013 Budget was released on March 27, 2012. In light of the Province's fiscal situation, the 2012-2013 Budget contained additional revenue measures to help address the revenue shortfall without impeding economic growth in the long-term. There were increases to the Real Property Transfer Tax rate and the Financial Corporation Capital Tax rate.

Office of the Tax Commissioner

The Office of the Tax Commissioner ensures legislative compliance of assigned revenue and taxation statutes associated with real property and consumption taxes. Headed by the provincial tax commissioner, it is comprised of two sections:

- Audit and Investigation Services, and
- CRA Relations.

The branch is responsible for liaison with the CRA in the administration of various taxation programs that are governed by formal agreements and memoranda of understanding.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees such as the National Underground Economy Working Group, the Fuel Tax Council and the Tobacco Steering Committee. These committees have been formed to enhance tax administration practices in Canada and promote voluntary compliance with tax laws.

The branch undertook several projects of a corporate nature during this fiscal year in support of the Government Renewal initiative. Together, these efforts will ultimately produce an estimated \$12.5 million in additional provincial revenue. Included in the projects completed was the first comprehensive review under the *Fees Act* of all fees imposed by the department. The necessary legislative and regulatory amendments were completed to ensure that, where appropriate, fees charged will provide full cost recovery for services provided.

Audit and Investigation Services

The Audit and Investigation Services section provides audit, assurance and refund verification functions, as well as education, inspection, and

Le budget de 2012-2013 a été publié le 27 mars 2012. Compte tenu de la situation financière de la province, il comportait des mesures productrices de recettes additionnelles afin d'aider à combler le manque à gagner sans nuire à la croissance économique à long terme. On y a augmenté le taux de la taxe sur le transfert de biens réels, ainsi que celui de la taxe sur le capital des corporations financières.

Bureau du commissaire de l'impôt

Le Bureau du commissaire de l'impôt assure le respect des lois ayant trait aux recettes et à l'imposition, pour ce qui est de l'impôt foncier et des taxes à la consommation. Dirigé par le commissaire provincial de l'impôt, il se compose de deux sections :

- Services de vérification et d'enquête;
- Relations avec l'ARC.

La Direction assure la liaison avec l'ARC dans l'administration de divers programmes d'imposition qui sont régis par des ententes officielles et par des protocoles d'entente.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à plusieurs comités de travail nationaux comme le groupe de travail national portant sur l'économie souterraine, le Conseil de la taxe sur le carburant et le comité directeur pour le tabac. Ces comités ont été formés pour améliorer les pratiques d'administration des programmes d'impôt au Canada et pour promouvoir la conformité volontaire aux lois fiscales.

Au cours de l'exercice, la Direction a entrepris plusieurs projets de nature générale à l'appui de l'initiative de renouvellement du gouvernement. Ensemble, ces efforts produiront des recettes supplémentaires pour la province d'environ 12,5 millions de dollars. Parmi les projets terminés, il y avait le premier examen exhaustif de tous les droits perçus par le Ministère en vertu de la *Loi sur les droits à percevoir*. Les modifications législatives et réglementaires nécessaires ont été apportées afin de s'assurer que les droits perçus permettent de recouvrer s'il y a lieu le plein coût des services offerts.

Services de vérification et d'enquête

La Section des services de vérification et d'enquête remplit des fonctions de vérification, d'assurance et de contrôle des remboursements en plus d'assurer la

information regarding program services. The section provides compliance monitoring of business activities under the assigned acts, both within the Department of Finance, and on behalf of other government departments and agencies. Also, the review and assurance of tax collection by the CRA, on behalf of the Province, falls within the mandate of Audit and Investigation Services.

The primary focus of the Audit and Investigation Services section is directed towards maximizing tax revenues, minimizing administrative burden to stakeholders, ensuring fair and consistent application of legislation and policies, and encouraging voluntary compliance with tax laws.

During 2011-2012, a total of 1,557 work units were completed. This included 376 individual and business audits, 374 compliance reviews/inspections, and 180 investigations. A further 504 province-wide educational visits were performed to assist businesses, as well as to ensure compliance with tax laws. In addition, 18 warnings and 105 fines were issued under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, and the *Tobacco Tax Act*.

Audit and Investigation Services plays an active role in the administration of the International Fuel Tax Agreement (IFTA) and the International Registration Plan (IRP). In 2011-2012, in addition to performing audits of New Brunswick-based motor carriers under these programs, the section reviewed 208 IFTA and 233 IRP audits performed by other jurisdictions on non-resident carriers operating in NB. As well, the section represents the Province at the annual IFTA and IRP Audit workshops.

Audit and Investigation Services continued to work closely with the RCMP and municipal police forces in the province with respect to initiatives aimed at curtailing the influx of contraband tobacco. The group also provided advice and documentation in support of 60 legal actions, and participated in one roadside check during the year.

For a summary of activity volumes for the Audit and Investigation Services section, please refer to Table 1 on page 46.

formation, l'inspection et l'information concernant les services liés aux programmes. Elle assure une surveillance de la conformité des activités visées par les lois désignées, tant au sein du ministère des Finances qu'au nom d'autres ministères et organismes gouvernementaux. De plus, l'examen et l'assurance de la perception des impôts par l'ARC au nom de la province relèvent du mandat de cette section.

La Section des services de vérification et d'enquête se concentre principalement sur la maximisation des recettes fiscales, la réduction du fardeau administratif des intervenants, l'application juste et uniforme des lois et des politiques, et l'encouragement au respect volontaire des lois fiscales.

En 2011-2012, un total de 1 557 unités de travail ont été réalisées. Cela comprend 376 vérifications menées auprès de particuliers et d'entreprises, 374 examens ou inspections de la conformité et 180 enquêtes. De plus, 504 visites d'information ont été effectuées dans l'ensemble de la province afin d'aider les entreprises et d'assurer le respect des lois fiscales. En outre, 18 avertissements et 105 amendes ont été émis en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et de la *Loi de la taxe sur le tabac*.

Les Services de vérification et d'enquête jouent un rôle actif dans l'administration de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA) et du Plan international d'immatriculation (PII). En 2011-2012, outre la vérification des transporteurs routiers établis au Nouveau-Brunswick en vertu de ces programmes, la Section a examiné 208 vérifications dans le cadre de l'IFTA et 233 vérifications dans le cadre du PII, effectuées par d'autres instances auprès de transporteurs non établis mais opérant au Nouveau-Brunswick. De plus, elle représente la province aux ateliers annuels sur la vérification de l'IFTA et du PII.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué de travailler en étroite collaboration avec la GRC et les corps de police municipale de la province dans le cadre d'initiatives visant à freiner l'entrée de tabac de contrebande. Le groupe a également fourni des conseils et des documents à l'appui de 60 poursuites et participé à un contrôle routier durant l'exercice.

Pour un résumé des volumes d'activité de la Section des services de vérification et d'enquête, se reporter au tableau 1, page 46.

Table 1
Audit and Investigation Services

Activity Volumes for 2011-2012		
Program Activity or Service	Assignment Volume	Total
Audits	376	
Compliance Reviews and Inspections	374	
Investigations	180	
Educational Visits	504	
Delinquency Clearances	13	
Objections or Appeals	5	
Refunds	44	
Legal Actions and Roadside Checks	61	1,557
Warnings and Fines		123
Other Jurisdictional Audit Reviews		441
Total Volume		2,121

Tableau 1
Services de vérification et d'enquête

Volumes d'activité pour 2011-2012		
Activité de programme ou service	Volume de cession	Total
Vérifications	376	
Examens et inspections de la conformité	374	
Enquêtes	180	
Visites d'information	504	
Élimination des retours délinquants	13	
Oppositions ou appels	5	
Remboursements	44	
Poursuites et contrôles routiers	61	1 557
Avertissements et amendes		123
Examen des vérifications d'autres instances		441
Volume total		2 121

Program Delivery Branch

The Program Delivery Branch is responsible for the effective delivery of assigned revenue and taxation programs associated with real property and consumption taxes. The key responsibility areas include registration and licensing of businesses; billing and collection of real property taxes; processing of tax returns and refund claims; accounting functions related to revenues; development and implementation of legislative amendments, and provision of critical program support and expert advice relative to the administration of tax programs. It is comprised of two sections:

- Account Management, and
- Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis.

Account Management

The Account Management Section consists of the Accounts Receivable Unit, the Client Services Unit and the Program Advisory Services Unit. Customer service is a key focus in this section as it is in direct daily contact with the general public, either by telephone, correspondence or visitation.

The Accounts Receivable Unit carried on the implementation of continuous improvement initiatives, which included new collection distribution listings, updated client correspondence, quality assurance checklists, “early stage” collection activities, and a new substituted service initiative.

The unit has also implemented new procedures in co-operation with Service New Brunswick and the Rentalsman’s Office for the management of abandoned mobile homes.

Direction de la prestation des programmes

La Direction de la prestation des programmes est chargée de veiller à la prestation efficace des programmes ayant trait aux recettes et à l’imposition, pour ce qui est de l’impôt foncier et des taxes à la consommation. Ses principaux domaines de responsabilité comprennent l’enregistrement et la délivrance de licences et permis relativement aux entreprises, la facturation et la perception de l’impôt foncier, le traitement des déclarations d’impôt et des demandes de remboursement, les fonctions comptables liées aux revenus, l’élaboration et la mise en application des modifications législatives et la prestation d’un soutien essentiel et de conseils d’expert en matière d’administration des programmes d’impôt. Elle se compose de deux sections :

- Gestion des comptes;
- Paiements et remboursements d’impôt et Analyse financière.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes se compose de de l’Unité des comptes clients, de l’Unité des services à la clientèle et de l’Unité des services consultatifs des programmes. Le service à la clientèle est très important dans cette section car elle est en contact direct quotidien avec le grand public, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l’occasion de visites.

L’Unité des comptes clients a poursuivi la mise en œuvre des initiatives d’amélioration continue, notamment en ce qui concerne les nouvelles listes de distribution des recouvrements, la mise à jour de la correspondance avec les clients, les listes de contrôle aux fins de l’assurance de la qualité, les activités de recouvrement « à un stade précoce » et une nouvelle initiative de substitution en matière de services. L’Unité a également mis en œuvre de nouvelles modalités, en collaboration avec Service Nouveau-Brunswick et le Bureau du médiateur des loyers, pour la gestion des maisons mobiles abandonnées.

As an additional property tax collection initiative, the Accounts Receivable Unit issued a mass mailout of 3,000 letters to clients with two or more years of property tax arrears.

The Accounts Receivable Unit successfully conducted three tax sales which resulted in 151 agreements, 237 payments in full and 188 sold properties for a total recovery of \$4.0 million.

The Client Services Unit received and managed in excess of 89,000 phone inquiries on various tax and benefit programs. Also, the unit issued and/or renewed 4,394 licences or permits. Throughout the year, over 7,250 IFTA, fuel, tobacco, royalties, and other various returns were processed.

The unit also provides a standardized records classification plan for the division, as well as the assessment of new technologies, such as electronic records and information management systems to meet divisional needs.

The Program Advisory Services Unit provides internal and external advisory and communication services related to the division's taxation programs and is responsible for management of the objections and appeals process.

Critical program support is maintained through program monitoring and evaluation, research and analysis, interpretation of associated tax legislation, and the provision of internal and external advisory services related to program criteria. The unit also coordinates the implementation of information-sharing and service delivery agreements with external stakeholders.

Internal and external support is also provided through the maintenance of an online procedures and interpretations manual for divisional staff and the department's major stakeholders. The unit also develops administrative policies relating to various taxation programs and tax relief initiatives.

Comme autre initiative de recouvrement de l'impôt foncier, l'Unité des comptes clients a procédé à un envoi massif de 3 000 lettres aux clients dont les impôts fonciers sont en souffrance depuis deux ans ou plus.

L'Unité des comptes clients a mené à bien trois ventes pour non-paiement d'impôt, qui ont donné lieu à 151 ententes, 237 paiements intégraux et 188 propriétés vendues, pour un recouvrement total de 4,0 millions de dollars.

L'Unité des services à la clientèle a reçu et traité au-delà de 89 000 demandes de renseignements téléphoniques portant sur divers programmes d'impôt et de prestations. Elle a également délivré ou renouvelé 4 394 licences ou permis. Au cours de l'année, elle a traité plus de 7 250 déclarations au titre de l'IFTA, des carburants, du tabac, des redevances, etc.

L'Unité offre également à la Division un plan de classification normalisé des documents, de même que l'évaluation des nouvelles technologies, telles que les systèmes électroniques de gestion des documents et de l'information, afin de répondre aux besoins de la Division.

L'Unité des services consultatifs des programmes assure la prestation de services de consultation et de communication internes et externes relativement aux programmes d'impôt de la Division et est responsable de la gestion des oppositions aux avis de cotisation et du processus d'appel.

Un programme de soutien essentiel est assuré par la surveillance et l'évaluation des programmes, la recherche et l'analyse, l'interprétation des dispositions législatives pertinentes et la prestation de services consultatifs internes et externes reliés aux critères des programmes. L'Unité coordonne également la mise en œuvre des ententes d'échange de renseignements et de prestation de services avec les intervenants externes.

Un soutien interne et externe est également offert par la tenue d'un manuel de procédures et d'interprétations en ligne pour le personnel de la Division et les principaux intervenants du Ministère. L'Unité élabore également des directives administratives ayant trait à divers programmes d'impôt et initiatives d'allègement fiscal.

Program Advisory Services plays an important role in keeping the business community and individual taxpayers informed of taxation issues through the publication of tax guides, tax bulletins, taxation program brochures and other printed materials containing information relating to tax legislation and taxation programs, which are made available in print format as well as on the department's website.

In 2011-2012, the unit responded to 3,462 consultation requests from the public for tax application rulings on specific taxation issues, and information on program guidelines under the various tax relief initiatives. The unit also issued a number of publications reflecting changes to the Province's tax legislation and implemented the communication strategy for the various programs impacted by the government's annual report on fees, including the new licensing requirements.

The unit also implemented a number of enforcement measures through the coordination of regulatory amendments establishing thresholds for unverifiable fuel losses and the implementation of New Brunswick's enhanced tobacco marking requirements through participation in the federal tobacco stamping regime.

Additional activities of the unit for 2011-2012 included:

- researched and prepared responses to four notices of objection;
- represented New Brunswick on the Fuel Tax Council, the Tobacco Steering Committee, and at the International Fuel Tax Agreement's annual business meeting;
- implemented a communication plan and program documentation for the Property Tax Deferral Program for Seniors;

Les Services consultatifs des programmes jouent un rôle important pour ce qui est de tenir le milieu des affaires et les contribuables au courant des questions fiscales par la publication de guides d'impôt, de bulletins d'information sur les impôts, de brochures sur les programmes d'impôt et d'autres documents imprimés contenant des renseignements sur la législation fiscale et les programmes d'impôt, lesquels sont disponibles sous forme imprimée de même que sur le site Web du Ministère.

En 2011-2012, l'unité a traité 3 462 demandes de consultation du public au sujet de décisions relatives à des questions précises d'application de l'impôt et d'information sur les lignes directrices des programmes dans le cadre des diverses initiatives d'allègement fiscal. Elle a également publié un certain nombre de publications sur les modifications apportées à la législation fiscale de la province et mis en œuvre la stratégie de communication pour les divers programmes touchés par le rapport annuel sur les droits du gouvernement, y compris les nouvelles exigences relatives à la délivrance des permis.

L'Unité a également pris un certain nombre de mesures d'exécution en coordonnant les modifications réglementaires établissant des seuils pour les pertes invérifiables de carburant et en mettant en œuvre les exigences améliorées concernant le marquage des produits du tabac par suite de sa participation au régime fédéral d'estampillage des produits du tabac.

Parmi les autres activités de l'Unité au cours de l'exercice 2011-2012, notons les suivantes :

- recherches et préparation de réponses concernant quatre avis d'opposition aux avis de cotisation;
- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du Conseil de la taxe sur le carburant, du comité directeur pour le tabac et lors de la séance de travail annuelle de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants;
- mise en œuvre d'un plan de communication et préparation de documents concernant le Programme de report de l'impôt foncier pour les personnes âgées;

- participated in a working group with the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries to fulfill Government's commitment to simplify the delivery of fuel tax exemptions to New Brunswick farmers; and
- participated in a number of research projects under the government renewal initiative aimed at reducing the cost of service delivery.

Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis

The section manages the division's property tax system, which houses assessment and financial information for in excess of 455,000 accounts.

The section is responsible for financial analysis of the department's revenue sources; issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices; processing property tax and consumption tax payments, reports, and refunds monitoring; carrying out enforced collection procedures; processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres; responding to phone inquiries; the processing of mineral tax and royalty returns, payments, collections and revenue accounting and reports for metallic minerals, peat, sand, gravel, coal, potash, salt, oil, and natural gas.

- participation à un groupe de travail mis sur pied avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour remplir l'engagement du gouvernement à simplifier la prestation d'exonérations de la taxe sur les carburants aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick;
- participation à un certain nombre de projets de recherche entrepris dans le cadre de l'initiative de renouvellement du gouvernement et visant à réduire le coût de la prestation des services.

Paiements et remboursements d'impôt et Analyse financière

La Section gère le système d'impôt foncier de la Division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 455 000 comptes.

La Section est responsable de l'analyse financière des sources de recettes du Ministère; de l'émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires; du traitement des paiements, des rapports et des remboursements relatifs à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation, tout en assurant le suivi et le recouvrement des comptes débiteurs non réglés; de l'exécution des activités de recouvrement; du traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Service Nouveau-Brunswick; de l'administration de la procédure de vente pour non-paiement d'impôt et de la préparation de réponses aux demandes de renseignements téléphoniques; ainsi que du traitement des déclarations, des paiements, des recouvrements, de la comptabilité des recettes provenant des taxes et des rapports relatifs aux taxes et redevances pour les minéraux dérivés des ressources naturelles suivantes : les minéraux métalliques, la tourbe, le sable, le gravier, le charbon, la potasse, le sel, le pétrole et le gaz naturel.

The section is also responsible for administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax; providing accounting functions related to revenue and receivables, and processing rebate applications for the Low-income Seniors' Benefit, Tuition Rebate, the Diesel Fuel Equivalent Tax Reduction Rebate, and the Home Energy Assistance Program. It also administers the Financial Corporation Capital Tax program, the federal Payments-in-Lieu of Taxes program, and the Small Business Investor Tax Credit program.

Some of the most significant activities of the Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis Section for 2011-2012 included:

- the processing of revenues in excess of \$1.4 billion, including municipal real property tax levies;
- the processing of approximately 690,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels, and
- the maintenance of all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

For a summary of activity volumes for the Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis Section, please refer to Table 2 on page 52.

La Section est aussi responsable de l'administration et de la confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels; de l'exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes clients; du traitement des demandes de remboursement pour la prestation pour personnes âgées à faible revenu, le rabais sur les droits de scolarité, la réduction équivalente de la taxe pour les véhicules au diesel et le Programme d'aide pour l'énergie domestique. Elle administre également le Programme de la taxe sur le capital des corporations financières, le Programme fédéral des paiements versés en remplacement d'impôts et le Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

Voici un aperçu des principales activités de la Section Paiements et remboursements d'impôt et Analyse financière pour 2011-2012 :

- le traitement de plus de 1,4 milliard de dollars de recettes, y compris les impôts fonciers municipaux;
- le traitement, par des voies diverses, d'environ 690 000 paiements se rapportant à l'impôt foncier, aux taxes sur l'essence et les carburants, au tabac, au pari mutuel, au capital des corporations financières et à la TVH; et
- le maintien de tous les états financiers, ainsi que le rajustement et la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Pour un résumé des volumes d'activité de la Section Paiements et remboursements d'impôt et Analyse financière, se reporter au tableau 2, page 53.

TABLE 2**Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis Section**

Activity Volumes for 2011-2012		
Number	Program or Service	\$ Millions
7,245	Diesel Fuel Equivalent Tax Reduction Rebates	0.29
14	Financial Corporation Capital Tax Refunds	0.5
1,497	Fuel Payments made by Collectors	262.0
2,637	Fuel Tax Refunds	18.7
90	Harmonized Sales Tax Refunds	5.4
52,501	Home Energy Assistance Program	5.3
29,662	Low-income Property Tax Allowance Adjustments (Jan. to Dec. 2011)	7.6
39,180	Low-income Seniors' Benefits	15.7
74	Multiple Scelorsis Assistance Program	0.2
8,117	N.B. Tuition Rebates	15.3
60,263	Provincial Vehicle Tax Payments	16.7
199	Provincial Vehicle Tax Refunds	0.058
17,337	Real Property Tax Certificates	0.402
464,644	Real Property Tax Payments	850.9
8,445	Real Property Tax Refunds	8.3
25	Property Tax Deferral Program for Seniors	0.002
72	Small Business Investor Tax Credits	5.3
292	Tobacco Payments made by Collectors	153.6
315	Tobacco Tax Refunds	6.7

TABLEAU 2

Section Paiements et remboursements d'impôt et Analyse financière

Volumes d'activité pour 2011-2012		
Nombre	Programme ou service	Millions \$
7 245	Remboursements au titre de la réduction équivalente de la taxe pour véhicules au diesel	0,29
14	Remboursements au titre du programme de la taxe sur le capital des corporations financières	0,5
1 497	Paiements faits par les percepteurs au titre des carburants	262,0
2 637	Remboursements des taxes sur les carburants	18,7
90	Remboursements de la taxe de vente harmonisée	5,4
52 501	Programme d'aide pour l'énergie domestique	5,3
29 662	Rajustements des dégrèvements d'impôt foncier pour propriétaires à faible revenu (janvier à décembre 2011)	7,6
39 180	Prestations pour personnes âgées à faible revenu	15,7
74	Programme d'aide relatif à la sclérose en plaques	0,2
8 117	Rabais sur les droits de scolarité au N.-B.	15,3
60 263	Paiements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules	16,7
199	Remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules	0,058
17 337	Certificats d'impôt foncier	0,402
464 644	Paiements au titre de l'impôt foncier	850,9
8 445	Remboursements de l'impôt foncier	8,3
25	Programme de report de l'impôt foncier pour les personnes âgées	0,002
72	Crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises	5,3
292	Paiements faits par les percepteurs au titre du tabac	153,6
315	Remboursements de la taxe sur le tabac	6,7

PATS Renewal Initiative

The main system that supports the operation of the real property assessment and taxation functions, referred to as the Property Assessment and Taxation System (PATS), houses information pertaining to in excess of 455,000 accounts with associated property tax revenues of approximately \$1 billion. The system was designed in the late 1970s, implemented in 1983, and is currently co-owned with Service New Brunswick (SNB). The PATS is hosted on a mainframe computer and is supported as part of a Master Services Agreement administered by Management Board.

The Department of Finance recognized the need to replace the PATS in order to meet current business requirements and provide flexibility for future changes. In addition, the PATS had been showing signs of weakness, increasing the risk of failure. As a result, a major review of the PATS had been conducted and significant progress had been made in understanding and documenting the division's business requirements for a new system during 2009-2010.

SNB has taken steps to replace its portion of the PATS with expected implementation during 2012. SNB's new system will share assessment information with the current Finance portion of the PATS, as well as with the division's new property tax replacement system. Division employees are actively participating in SNB's modernization project to ensure a smooth transition.

A replacement system will provide integrated functionality in management reporting, improved access to information for taxpayers, increased ability to handle changes and adjustments, and the ability to automate areas of billing, payment and collection processes. Increased flexibility will allow for easier implementation of future policy changes. In addition to replacing the PATS, six other property tax-related applications are under consideration for incorporation into a new integrated property tax system.

Initiative de renouvellement du système PATS

Le système principal qui assure les fonctions d'évaluation et d'imposition foncières, intitulé Système d'évaluation et d'imposition foncières (système PATS), comprend de l'information sur plus de 455 000 comptes avec des recettes découlant de l'impôt foncier d'environ 1 milliard de dollars. Le système a été conçu à la fin des années 1970, mis en place en 1983 et est actuellement tenu en copropriété avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). Il est hébergé dans un ordinateur central et soutenu dans le cadre d'une entente-cadre de services administrée par le Bureau de gestion du gouvernement.

Le ministère des Finances a reconnu la nécessité de remplacer le PATS afin de répondre aux besoins opérationnels actuels et d'avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter aux changements futurs. De plus, le PATS montrait des signes de faiblesse, ce qui augmente le risque de défaillance. Par conséquent, le PATS a fait l'objet en 2009-2010 d'un examen en profondeur qui a permis de mieux comprendre et de documenter les besoins opérationnels de la Division par rapport à un nouveau système.

SNB a pris des mesures pour remplacer sa partie du système PATS, qui devraient être mise en œuvre en 2012. Le nouveau système de SNB échangera les renseignements sur les évaluations avec la partie actuelle du système PATS relevant du ministère des Finances, de même qu'avec le nouveau système de remplacement de l'impôt foncier de la Division. Le personnel de la Division participe activement au projet de modernisation de SNB afin d'assurer une transition harmonieuse.

Un système de remplacement apportera une fonctionnalité intégrée à la production des rapports de gestion, améliorera l'accès à l'information pour les contribuables, améliorera les capacités d'adaptation aux changements et aux rajustements et permettra d'automatiser les processus de facturation, de paiement et de recouvrement. Une plus grande souplesse facilitera la mise en œuvre de futures modifications aux politiques. Outre le remplacement du PATS, six autres applications liées à l'impôt foncier sont à l'étude en vue de leur incorporation à un nouveau système d'impôt foncier intégré.

In 2010, government approval was received to proceed with a replacement system for Finance's portion of the PATS. A project has been structured and is referred to as the PATS Renewal Initiative. Although internal work progressed in 2010 to establish a team structure, obtain a project site, a project manager, and other project management-related activities required to start a project of this magnitude, the project start-up was January 2011.

The system will be delivered over three releases and each release has four phases:

- preliminary analysis and system architecture phase;
- release design and development phase;
- release implementation and maintenance, and
- support.

During 2011-2012 the first phase of release one was completed and phase two, design and development, is in progress.

Cela étant, le gouvernement a approuvé, en 2010, le remplacement de la partie du PATS du ministère des Finances. Un projet a été élaboré, désigné Initiative de renouvellement du PATS. Même si le travail interne a progressé en 2010 en ce qui concerne la mise sur pied de l'équipe, l'obtention d'un site de projet, la sélection d'un gestionnaire de projet et la réalisation des autres activités de gestion connexes requises pour mettre en marche un projet de cette envergure, le projet n'a démarré qu'en janvier 2011.

Le système sera livré en trois volets, chacun comportant quatre phases :

- analyse préliminaire et architecture de système;
- conception et développement;
- implantation et entretien;
- soutien.

En 2011-2012, la première phase du volet n° 1 a été achevée et la deuxième phase, conception et développement, est en cours.

New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation

The New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation (NBLGC) was established on June 26, 2008, under the *Gaming Control Act*. It was previously known as the Lotteries Commission of New Brunswick.

As the business entity for provincial gaming, the NBLGC manages the service provider agreement with the casino operator and is the Province's shareholder in the Atlantic Lottery Corporation (ALC). In addition, in partnership with other stakeholder departments, the NBLGC is also responsible for the development and implementation of the Province's responsible gaming initiatives.

The act transferred the regulatory function of the former Lotteries Commission of New Brunswick to a new authority. The Gaming Control Branch was created under the act as a branch of the Department of Public Safety. The act provides that the Lieutenant-Governor in Council appoints a registrar who is responsible for the regulation and control of provincial gaming, as well as the regulation, control and licensing of charitable gaming in the province.

Each of these entities reports to a different minister. The separation of duties between the Province's conduct and manage responsibilities, and the regulation of gaming, was a critical step to improving the accountability and transparency of gaming control in New Brunswick.

Responsibilities of the NBLGC include:

- development and implementation of the Province's responsible gaming policy;
- conduct and management of provincial gaming activities including:

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

La Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) a été établie le 26 juin 2008 en vertu de la *Loi sur la réglementation des jeux*. Elle était antérieurement connue sous le nom de Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

Étant l'entité commerciale des jeux de hasard dans la province, la SLJNB gère l'entente de prestation de services conclue avec l'exploitant du casino et est l'actionnaire de la province dans la Société des loteries de l'Atlantique. De plus, en partenariat avec d'autres ministères intéressés, la SLJNB est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives de jeu responsable de la province.

La *Loi* a transféré la fonction de réglementation de l'ancienne Commission des loteries du Nouveau-Brunswick à une nouvelle entité, la Direction de la réglementation des jeux, créée en vertu de la *Loi* au sein du ministère de la Sécurité publique. La *Loi* prévoit que le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un registraire responsable de la réglementation et du contrôle des jeux de hasard dans la province, ainsi que de la réglementation, du contrôle et de la délivrance des licences de jeux caritatifs dans la province.

Chacune de ces entités relève d'un ministre différent. La séparation des fonctions entre, d'une part, la tenue et la gestion provinciale des jeux et, d'autre part, la réglementation des jeux constituait une étape essentielle pour l'amélioration de la responsabilisation et de la transparence en ce qui a trait à la réglementation des jeux de hasard au Nouveau-Brunswick.

La SLJNB a les responsabilités suivantes :

- élaboration et mise en œuvre de la politique provinciale en matière de jeu responsable;
- tenue et gestion des activités de jeu dans la province, notamment :

- management of the service provider agreement with a private third party for the operation of a casino in the province; oversight of casino operations through monitoring, audits and analysis of casino operations and financial reports, and
- acting as the Province's shareholder in the Atlantic Lottery Corporation;
- development and implementation of provincial gaming legislation and regulations;
- monitoring, tracking and conducting analysis of provincial gaming revenues generated by service providers, which includes reviewing weekly, monthly, quarterly and annual financial reports in order to support the provincial budgetary process;
- provision of information to the general public regarding provincial gaming policy;
- monitoring and analysis of gaming policy, activities, and practices in other jurisdictions;
- providing advice, information and analysis regarding the development, implementation, conduct and management of New Brunswick's policies with respect to provincial lotteries and gaming, and harness racing, and
- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements.

Responsible Gaming

The NBLGC is responsible for the development and implementation of the Province's responsible gaming policy. Several responsible gaming initiatives were completed in 2011-2012.

- gestion de l'entente de prestation de services conclue avec une tierce partie du secteur privé pour l'exploitation d'un casino dans la province, la surveillance des activités du casino au moyen de contrôles, de vérifications et d'analyses des activités et des rapports financiers du casino;
- représentation de la province à titre d'actionnaire au sein de la Société des loteries de l'Atlantique;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements provinciaux sur les jeux de hasard;
- contrôle, suivi et analyse des recettes provinciales issues des jeux de hasard et engendrées par les fournisseurs de services, ce qui comprend l'examen des rapports financiers hebdomadaires, mensuels, trimestriels et annuels à l'appui du processus budgétaire de la province;
- fourniture d'informations au grand public concernant la politique provinciale en matière de jeu;
- surveillance et analyse des politiques, des activités et des pratiques liées au jeu dans les autres administrations;
- prestation de conseils, de renseignements et d'analyses concernant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et la gestion des politiques du Nouveau-Brunswick relatives aux loteries, aux jeux de hasard et aux courses attelées dans la province;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information et services de liaison avec les Premières Nations en ce qui a trait aux ententes de partage des recettes.

Jeu responsable

La SLJNB voit à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de jeu responsable. En 2011-2012, elle a réalisé les initiatives de jeu responsable suivantes :

- Over \$1 million in overall funding was available for addiction and mental health services at the Department of Health.
- Responsible gaming publications were developed for use at Casino New Brunswick.
- The Responsible Gaming Information Centre (RGIC) at Casino New Brunswick marked its first anniversary. The NBLGC established the RGIC at Casino New Brunswick on June 23, 2010. The NBLGC partnered with Morneau Shepell, an arm's length third party (non-government entity), for the staffing and operation of the RGIC. The RGIC is a service available to casino patrons, casino staff, members of the public, and other professionals wishing to obtain information about responsible gaming. Since opening, the RGIC has received 2,610 visitors.

Casino Gaming

The NBLGC manages the casino service provider agreement with a private third party (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) for the operation of a casino in the province, and exercises conduct and management oversight of casino operations through monitoring, audits, approvals and analysis of casino operations and financial reports.

The NBLGC provides direction to the casino operator on matters of provincial gaming policy and programs and also provides approvals on casino operational matters.

Casino New Brunswick

Sonco's *Casino New Brunswick* is located in Moncton along the Trans-Canada Highway on Mountain Road. The destination casino complex is comprised of three distinct buildings integrated into one linear design: a hotel, the Centre (a multifunction entertainment and convention centre), and the casino. The casino portion of the complex opened on May 4, 2010. The full complex opened in July 2010.

- Un financement global de plus de 1 million de dollars a été mis à la disposition des Services de traitement des dépendances et de santé mentale, au ministère de la Santé.
- Des publications sur le jeu responsable ont été produites pour diffusion au Casino Nouveau-Brunswick.
- Le Centre de renseignement sur le jeu responsable (CRJR), établi le 23 juin 2010 par la SLJNB au Casino Nouveau-Brunswick, a marqué son premier anniversaire. La SLJNB s'est associée à Morneau Shepell, une tierce partie indépendante (entité non gouvernementale), pour la dotation en personnel et l'exploitation du centre. Les services du CRJR sont accessibles aux joueurs, au personnel du casino, aux membres du public et aux professionnels qui désirent de l'information sur le jeu responsable. Depuis son ouverture, le CRJR a reçu 2 610 visiteurs.

Jeux de casino

La SLJNB gère l'entente de prestation de services conclue avec une tierce partie du secteur privé (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) pour l'exploitation d'un casino dans la province et surveille la conduite et la gestion des activités du casino au moyen de contrôles, de vérifications, d'approbations et d'analyses des activités et des rapports financiers du casino.

La SLJNB conseille l'exploitant du casino sur les questions ayant trait à la politique provinciale en matière de jeux de hasard et aux programmes afférents, en plus d'approuver les questions liées à l'exploitation du casino.

Casino Nouveau-Brunswick

Le *Casino Nouveau-Brunswick* de Sonco est situé à Moncton, tout près d'une sortie de la Transcanadienne, sur le chemin Mountain. Le complexe de casino est composé de trois bâtiments distincts intégrés dans une conception linéaire : un hôtel, le Centre (un centre de congrès et de divertissement polyvalent) et le casino. Le casino a ouvert ses portes le 4 mai 2010 et le reste du complexe, en juillet 2010.

Atlantic Lottery Corporation

The Atlantic Lottery Corporation is a jointly-owned corporation of the four Atlantic provinces.

The NBLGC exercises its conduct and manage responsibilities for both ticket lotteries and video lottery gaming through its ownership share of the ALC. The NBLGC appoints New Brunswick's two representatives to the ALC board of directors.

In New Brunswick, the ALC operates traditional lotteries as well as the video lottery program on behalf of the NBLGC.

The NBLGC manages its relationship with the ALC by advising ALC staff on policy direction and implementation, and by reviewing and conducting analysis on various network, program, and financial reports, which are submitted weekly, monthly, and annually.

First Nations

As of March 31, 2012, the Province has gaming revenue-sharing agreements with nine First Nations. Under these agreements, 95% of the net revenue from VLTs located on-reserve is shared with the band. Where applicable, 100% of the net revenue from break-open tickets sold on-reserve is also shared with the band.

In addition to gaming revenue-sharing agreements, the Province has tax revenue-sharing agreements with 13 First Nation communities.

Under the agreements, the Province shares 95% of provincial gasoline, motive fuel and tobacco taxes (as well as the provincial portion of the HST) collected from non-native sales on reserve.

Société des loteries de l'Atlantique

La Société des loteries de l'Atlantique (SLA) est une société qui appartient conjointement aux gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique.

La SLJNB exerce ses responsabilités à l'égard de la conduite et de la gestion des loteries de billets et des jeux de loterie vidéo à titre d'actionnaire de la SLA. La SLJNB nomme deux représentants du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de la SLA.

Au Nouveau-Brunswick, la SLA exploite des loteries traditionnelles ainsi que le programme de loterie vidéo pour le compte de la SLJNB.

La SLJNB gère sa relation avec la SLA en conseillant le personnel de cette dernière relativement à l'orientation et à la mise en œuvre des politiques et en examinant et en analysant les divers rapports qui lui sont présentés hebdomadairement, mensuellement et annuellement sur le réseau, les programmes et les rapports financiers de la SLA.

Premières Nations

Au 31 mars 2012, le gouvernement provincial avait des ententes de partage des recettes issues des jeux de hasard avec neuf Premières Nations. En vertu de ces ententes, le gouvernement provincial partage avec les Premières Nations 95 % des recettes nettes provenant des TLV situés dans les réserves. Là où il y a lieu, 100 % des recettes nettes issues de la vente de billets à languette dans les réserves sont également partagées avec la bande.

Outre les ententes de partage des recettes issues des jeux de hasard, le gouvernement a des ententes de partage des recettes fiscales avec 13 collectivités de Premières Nations.

En vertu de ces ententes, le gouvernement partage 95 % des taxes provinciales sur l'essence, les carburants moteurs et le tabac (de même que la portion provinciale de la TVH) perçues sur les ventes faites à des non-autochtones dans les réserves.

Office of the Comptroller

The Office of the Comptroller provides leadership in accounting and internal auditing services to various government organizations to encourage the effective management of government resources.

The Office is responsible for the preparation and publication of Public Accounts, which includes the audited financial statements and supplementary information. In addition, the Office conducts various internal assurance and consulting engagements.

In December 2010, the Office of the Comptroller was part of a structural change in which the Office became a division of the Department of Finance. This transfer was not fully completed until the 2011-2012 fiscal year.

Comptroller

The Comptroller is the chief accountant and internal auditor for the Province of New Brunswick. The Comptroller reports to the Deputy Minister of Finance and is required under the *Financial Administration Act* to:

- control the processing of all accounting transactions relating to the operations of the Consolidated Fund of the Province and report on the results of these operations on behalf of the Minister of Finance, and
- provide independent assurance that management systems, procedures and internal controls operate economically and efficiently and that program results are achieved through effective compliance with established legislative authority, policies, plans and regulations.

The Comptroller responds to the information needs of individual departments, the Board of Management, Executive Council and the public. Information is provided in a professional manner and consists of both standard financial statement presentations and reports on the economic, efficient and effective management of public funds.

Bureau du contrôleur

Le Bureau du contrôleur joue un rôle directeur dans les services de comptabilité et de vérification interne offerts à divers organismes gouvernementaux afin d'encourager une gestion efficace des ressources du gouvernement.

Le Bureau est responsable de la préparation et de la publication des Comptes publics, qui comprennent les états financiers vérifiés et des renseignements complémentaires. De plus, il effectue différentes missions de certification et de consultation internes.

En décembre 2010, le Bureau du contrôleur a fait partie d'un changement structurel dans lequel il est devenu une division du ministère des Finances. Ce transfert n'a été complété qu'au cours de l'exercice 2011-2012.

Contrôleur

Le contrôleur est le chef comptable et le chef de la vérification interne de la province du Nouveau-Brunswick. Le contrôleur relève du sous-ministre des Finances et doit, en vertu de la *Loi sur l'administration financière* :

- contrôler le traitement de toutes les opérations comptables relatives aux activités du Fonds consolidé de la province et faire rapport sur les résultats de telles activités au nom du ministre des Finances, et
- fournir une assurance indépendante selon laquelle les systèmes, les méthodes et les contrôles internes de gestion sont rentables et efficaces et les résultats des programmes sont atteints par l'application effective de l'autorité légale, des directives, des plans et des règlements établis.

Le contrôleur répond aux besoins en matière d'information de ministères individuels, du Conseil de gestion, du Conseil exécutif et du public. L'information est fournie de façon professionnelle et consiste en des présentations d'états financiers normalisés et des rapports sur la gestion économique, efficiente et efficace des deniers publics.

The Office of the Comptroller is divided into three sections: Administrative Services, Accounting Services and Audit and Consulting Services. All sections interact regularly with other departments, providing financial management advice on a consultative basis.

Professional accountants make up the majority of the staff. However, some staff members also have degrees in business administration, engineering or other disciplines. Many have diverse work experience in both the public and private sector.

Administrative Services

The Administration Services Section of the Office of the Comptroller is comprised of the Comptroller and administrative support. This section gives overall direction to the Office in carrying out the legislated responsibilities of the Comptroller. This section coordinates the assignment of personnel to special reviews and committees in support of improving financial practices throughout government. In addition, this section provides secretarial and filing support for the Office.

In June 2011, help desk support was transferred to the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA).

Accounting Services

Reporting

The primary responsibility of the Accounting Services Section of the Office of the Comptroller is the preparation of the annual financial statements of the Province, including the publication of both volumes of the Public Accounts and supplemental information on the department's website. The financial statements are prepared in accordance with generally accepted accounting principles (GAAP) for the public sector, as published by the Public Sector Accounting Board of the Canadian Institute of Chartered Accountants, and include the results of all government departments and 28 agencies, boards, corporations and commissions deemed to be controlled by government according to GAAP.

Le Bureau du contrôleur est composé de trois sections : services administratifs, services comptables et services de vérification et de consultation. Toutes les sections traitent régulièrement avec les autres ministères, auxquels elles fournissent des avis et des conseils en matière de gestion financière.

Des comptables professionnels représentent la majorité du personnel. Toutefois, certains membres du personnel possèdent également un diplôme en administration des affaires, en génie ou dans d'autres disciplines. Bon nombre d'entre eux ont une expérience de travail variée dans les secteurs public et privé.

Services administratifs

La section administrative du Bureau du contrôleur comprend le contrôleur ainsi que le soutien administratif. Le rôle de cette section est de fixer l'ensemble des lignes directrices que doit observer le Bureau pour s'acquitter des responsabilités conférées au Contrôleur par la loi. La section coordonne également l'affectation du personnel aux examens spéciaux et comités mis sur pied dans le but d'améliorer les pratiques financières dans l'ensemble du gouvernement. Également, cette section fournit au Bureau des services de secrétariat et de classement.

En juin 2011, les services d'assistance technique ont été transférés à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB).

Services de comptabilité

Présentation de rapports

La principale responsabilité de la Section des services de comptabilité du Bureau du contrôleur est la préparation des états financiers annuels du gouvernement, notamment la publication des deux volumes des Comptes publics et des renseignements supplémentaires sur le site Web du ministère. Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) applicables au secteur public, tels qu'ils sont publiés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ces états financiers renferment les résultats financiers de tous les ministères du gouvernement et des 28 organismes, corporations, conseils et commissions devant faire l'objet d'un contrôle par le gouvernement en fonction des PCGR.

The Accounting Services Section receives and analyzes quarterly projections from all departments for reasonableness and completeness. This involves interpreting reported results and considering accounting standards that need to be applied in order to project against the budget. The quarterly reports are used for financial management and decision-making internally by the Department of Finance.

In order to assure the accuracy and completeness of the financial information, the section is responsible for the controls and policies around cash handling, recording of accounts receivable and revenue, recording of expenses and accounts payable, and making payments.

The Accounting Services Section is also responsible for reconciling the bank accounts, and collecting overdue accounts through set-off procedures.

Financial Information System

The Office implemented Oracle Financials in the 1990's as the base of an Enterprise Resource Planning System (ERP). This robust financial system is used across the country by six other provincial governments and several federal departments and has enabled the Accounting Services Section to obtain information to meet its core financial reporting objectives. The Accounting Services Section continues to support, maintain and upgrade this system to take advantage of changing technologies and implement more streamlined business practices. Some recent examples of this include I-Expense (self-service expense report submission) to provincial government employees. Financial modules currently in use in government by over 6,000 government employees include: general ledger, accounts payable, accounts receivable, cash management, treasury, and I-Expense.

Les Services de comptabilité reçoivent et examinent les projections trimestrielles de tous les ministères afin de vérifier leur caractère raisonnable et intégral. Cela comprend l'interprétation des résultats publiés et la prise en considération des normes comptables applicables afin d'effectuer des projections en rapport avec le budget. Les rapports trimestriels sont utilisés par le ministère des Finances pour la gestion des finances et la prise de décisions à l'interne.

Afin de s'assurer de l'exactitude et de l'intégralité des données financières, les Services de comptabilité du Bureau sont responsables du contrôle et des politiques liés à la gestion des liquidités, à l'enregistrement des comptes clients et des recettes, à l'enregistrement des comptes créditeurs et des dépenses, et au versement des paiements.

Les Services de comptabilité du Bureau sont également responsables de la consolidation des comptes bancaires, ainsi que du recouvrement des comptes en souffrance à l'aide d'un certain nombre de procédures de compensation.

Système d'information financière

Dans les années 1990, le Bureau a mis en place le logiciel Oracle Financials qui sert de base au système de planification des ressources de l'entreprise. Ce système financier robuste, utilisé par six autres gouvernements provinciaux au Canada, ainsi que par plusieurs ministères fédéraux, a permis aux Services de comptabilité du Bureau d'obtenir les renseignements nécessaires pour atteindre les objectifs principaux en matière de publication de l'information financière. Les Services de comptabilité du Bureau continuent de fournir du soutien pour ce système, de le gérer et de le mettre à niveau afin d'y intégrer de nouvelles technologies et des pratiques de fonctionnement rationalisées. Certains exemples récents de ces ajouts comprennent le déploiement d'i-Expense (présentation des rapports de dépenses en libre-service) pour les fonctionnaires provinciaux. Les modules financiers présentement utilisés au gouvernement par plus de 6 000 fonctionnaires comprennent les éléments suivants : le grand livre, les comptes créditeurs, les comptes clients, la gestion de la liquidité, la trésorerie et i-Expense.

In 2011-2012 the Accounting Services Section began project planning to upgrade the system to the most recent version of the software.

Consulting and Advisory Services

The Accounting Services Section is often called upon for advice related to accounting standards and their application in particular situations in order to analyze the financial implications to the government.

The Accounting Services Section was integral to the release of the audited financial statements in mid-August, meeting the legislated requirement to have statements released by September 30th. In addition, the Auditor General issued an unqualified opinion on the Province's Financial Statements.

The Office was approved as a training office for students to obtain their Chartered Accountant designation. The first student enrolled under this program has obtained the Chartered Accountant designation.

Audit and Consulting Services

The Audit and Consulting Services Section of the Office of the Comptroller conducts various internal assurance and consulting engagements at the request of the Office of the Premier, Board of Management or government departments.

Assurance Engagements

Financial Audit is a standard examination in which an opinion is expressed as to whether financial information prepared represents fairly the results of operations in accordance with GAAP and/or terms of contractual agreements.

Compliance Audit is an examination that, depending upon the objective, provides assurance that government entities conform to government legislation, Board of Management policies, contractual agreements, or GAAP.

En 2011-2012, la Section des services de comptabilité a commencé à planifier un projet visant à mettre à niveau le système à la version logicielle la plus récente.

Services d'experts-conseils et de consultation

Les Services de comptabilité du Bureau sont souvent appelés à donner des conseils concernant les normes comptables et leur application dans des situations spécifiques, et ce, aux fins de l'analyse des incidences financières sur le gouvernement.

La Section des services de comptabilité a contribué de près à la publication des états financiers vérifiés à la mi-août, se conformant ainsi à l'obligation législative voulant que les états financiers soient publiés au plus tard le 30 septembre. De plus, le vérificateur général a émis une opinion sans réserve concernant les états financiers vérifiés de la province.

Le Bureau a été approuvé comme bureau de formation pour les étudiants cherchant à obtenir leur désignation de comptable agréé. Le premier étudiant inscrit à ce programme a obtenu la désignation de comptable agréé.

Services de vérification et de consultation

Les Services de vérification et de consultation du Bureau du contrôleur effectuent différentes missions de certification et de consultation internes à la demande du Cabinet du premier ministre, du Conseil de gestion ou des ministères.

Missions de certification

La vérification des états financiers est une vérification standard selon laquelle une opinion est formulée à savoir si l'information financière préparée reflète fidèlement les résultats d'exploitation, et ce, conformément aux PCGR et aux conditions stipulées dans les ententes contractuelles.

La vérification de la conformité est un examen qui, selon l'objectif visé, garantit que les entités gouvernementales se conforment aux lois du gouvernement, aux politiques du Conseil de gestion, aux ententes contractuelles ou aux PCGR.

Information Systems Audit is a standard examination of newly developed or significantly enhanced information systems, and uses the Canadian Institute of Chartered Accountants Computer Control Guidelines as a basis for evaluation. The section reviews and provides advice on major computer applications to ensure adequate financial controls are in place prior to implementation. Post implementation reviews are conducted to ensure controls are implemented as designed. The section also conducts network security reviews of government computer systems. These reviews are intended to reduce the risk of unauthorized access to government information.

Operational (Performance) Audit is a standard comprehensive examination of organizational units, functions, or business processes, which assesses economy, efficiency and effectiveness.

Forensic Accounting Reviews are performed to determine if fraudulent activities have occurred in a client department, the value of the loss of assets, and what remedial actions have been taken.

Consulting Engagements

This section also provides consulting services to government. Staff are often requested to:

- participate in various government committees;
- provide financial analyses to support business decisions;
- conduct business process reengineering;
- develop policy guidelines, and
- provide advice to departments on policy interpretation and spending issues.

During 2011-2012, the section completed financial audits of 14 school districts and 3 federal-provincial cost-shared agreements.

La vérification des systèmes d'information est un examen normalisé des systèmes d'information récemment élaborés ou grandement améliorés en fondant son évaluation sur la *Gestion du contrôle de l'informatique* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette section examine les principales applications informatiques et fournit des conseils à ce sujet pour s'assurer de la présence de contrôles financiers adéquats avant la mise en œuvre des applications. Des examens sont menés après la mise en service afin de s'assurer que les contrôles élaborés sont en place comme prévu. La Section examine en outre la sécurité des réseaux informatiques du gouvernement dans le but de réduire les risques d'accès non autorisé à l'information gouvernementale.

Les vérifications opérationnelles « Rendement » consistent en un examen exhaustif normalisé des unités, des fonctions organisationnelles, ou de la révision des processus qui évaluent l'économie, l'efficience et l'efficacité.

Des examens en matière de juricomptabilité sont réalisés afin de déterminer si des activités frauduleuses ont eu lieu dans un ministère client et, le cas échéant, la valeur des actifs perdus et les mesures correctives prises.

Missions de consultation

Cette section offre aussi des services de consultation au gouvernement. Ainsi, son personnel est souvent sollicité pour :

- siéger à divers comités gouvernementaux;
- réaliser des analyses financières à l'appui des décisions relatives aux dossiers d'affaires;
- effectuer la reconfiguration des processus administratifs;
- élaborer des directives générales, et
- conseiller les ministères en matière de dépenses et d'interprétation des politiques.

En 2011-2012, la Section a vérifié les états financiers de 14 districts scolaires et de trois ententes fédérales-provinciales de partage des coûts.

The section played a key role in the Government Renewal process during 2011-2012. This group took the role of lead for two horizontal projects focused on procurement and collections. Audit and Consulting Services also participated in the horizontal project established to review office space and which was led by the Department of Supply and Services. Additionally, staff from Audit and Consulting Services played key roles providing information and analysis for a number of departmental renewal initiatives. As a result of these renewal initiatives, more than \$120 million in potential savings or increased cash flow was identified. The section will continue work related to renewal into the 2012-2013 fiscal year.

In addition, the section was involved in the audit of a number of key computer applications under development, including: Property Taxation and Assessment (Finance and Service New Brunswick), Oracle Financials (OOC), licensing and permits for Technical Inspection Services (Public Safety), and defaulted loans collection (Post-Secondary Education, Training and Labour).

The section provided ongoing support for I-Expense, and was involved in the roll-out to school district office staff. The section also provided departments with senior executive travel information from I-Expense that was published quarterly on departmental websites.

La Section a joué un rôle clé dans le processus de renouvellement du gouvernement en 2011-2012. Elle a dirigé deux projets horizontaux axés sur les marchés publics et le recouvrement de l'impôt. Elle a également participé au projet horizontal entrepris pour examiner l'aménagement des bureaux et dirigé par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. De plus, son personnel a joué un rôle important dans la présentation de renseignements et la réalisation d'analyses pour un certain nombre d'initiatives de renouvellement ministériel. Par suite de ces initiatives, plus de 120 millions de dollars ont été cernés en économies possibles ou en flux de trésorerie accrus. La Section poursuivra, en 2012-2013, le travail portant sur le renouvellement.

En outre, la Section a participé à la vérification d'un certain nombre d'applications informatiques clés en voie de développement, dont le régime d'imposition et d'évaluation foncières (Finances et Service Nouveau-Brunswick), le logiciel Oracle Financials (Bureau du contrôleur), la délivrance de licences et de permis pour les Services d'inspection technique (Sécurité publique) et le recouvrement des prêts non remboursés (Éducation postsecondaire, Formation et Travail).

La Section a offert un soutien continu pour le module i-Expense et a participé au déploiement de ce dernier auprès du personnel de bureau des districts scolaires. Elle a également fourni aux ministères des renseignements sur les déplacements des cadres supérieurs, lesquels sont recueillis grâce au module i-Expense et publiés trimestriellement sur les sites Web des ministères.

NOTES

--	--